

ALGER

**PRÈS DE 6000 INDIVIDUS IMPLIQUÉS DANS
DIVERS DÉLITS ARRÊTÉS EN JANVIER DERNIER**

P03

MINES
LE SECTEUR
DES MINES VISE À
ATTEINDRE 500 KG
DE PRODUCTION
AURIFÈRE

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Lundi 15 Février 2021 / N° 1045

Prix : 20

ENERGIE
VERS LA RÉVISION
DE LA LOI
DE 2002 SUR
L'ÉLECTRICITÉ

AFFAIRE "GB PHARMA":

**DES PEINES DE 10 ANS DE PRISON REQUISES CONTRE
OUYAHIA ET SELLAL ET 3 ANS CONTRE ZAALANE**

Page 03

SITUATION POLITIQUE

LE PRÉSIDENT

TEBBOUNE

**ENTAME UNE LARGE
CONCERTATION
POLITIQUE**



CORONAVIRUS

LE ROYAUME-UNI A
VACCINÉ PLUS DE 15
MILLIONS DE
PERSONNES

ROUTE TRANSSAHARIENNE :

**LE PROJET SERA
TOTALEMENT ACHÉVÉ
D'ICI JUIN PROCHAIN**

TRANSPORT
FERROVIAIRE

RENFORCEMENT DES
DESSERTES SUR LES
GRANDES LIGNES
DÈS MARDI

HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Lundi 15 Février 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	15:53	18:15	19:38

Horaires de prière à Alger du Mardi 16 Février 2021

Fajr	Chourouk
06:20	07:48

Météo



Alger 21° / Oran 22° / Annaba 17° /
Constantine 17° / Béchar 25° / Biskra 23° /
Djelfa 17° / Sétif 16° / Ghardaïa 23° / Jijel 18° /
Tlemcen 22°

Demande et retrait en ligne du casier judiciaire Lancement du service

Le dispositif de demande et de retrait à distance de la version électronique du casier judiciaire sera lancé officiellement lundi au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Justice. "Dans le cadre de la concrétisation de la modernisation des prestations judiciaires, adoptée par le ministère de la Justice en matière de simplification des démarches d'obtention à distance des documents de justice, il sera procédé au lancement officiel du dispositif de demande et de retrait à distance du casier judiciaire (bulletin N 3), lundi 15 février 2021, à partir de 10h00, au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais", lit-on dans le communiqué. Devenant désormais "entièrement électronique", ce service "épargnera au citoyen la contrainte du déplacement vers l'enceinte judiciaire, et ce au titre du programme de numérisation et de modernisation de la structure d'état civil et de l'amélioration du service public dans le secteur de la Justice".

T.Y



ARAV "El Heddaf TV" appelée à se limiter au traitement des questions sportives

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a appelé, dimanche, la chaîne "El Heddaf TV" à l'impératif de se limiter au traitement des questions sportives dans un cadre "strictement professionnel" et à faire preuve d'"objectivité" dans la gestion des débats. "L'ARAV a convoqué les responsables de la chaîne et émis des observations sur le programme +Bil Makchouf+, consacré au débat d'un sujet où l'une des parties concernées était absente, un débat lors duquel des propos injurieux et of-

fensants ont été utilisés", précise le communiqué. A l'issue de ce débat, une plainte a été déposée, le 3 février dernier, par la Fédération algérienne de Football (FAF), dans laquelle elle accuse ladite chaîne de mener une campagne contre le président et les membres de la FAF, note le communiqué de l'ARAV. Selon la même source, les responsables de la chaîne ont reconnu leur tort en particulier le recours aux offenses et aux injures durant l'émission en question, affirmant à ce propos que les portes de la chaîne sont ouvertes

afin de garantir le droit de réponse. Dans le cadre de l'accompagnement de la scène médiatique algérienne et de ses défis, l'ARAV a saisi cette opportunité pour mettre en avant le rôle de certains médias dans la garantie d'un service public à même d'éclairer l'opinion publique", refusant à cette occasion "le recours à certains termes inappropriés, à l'instar des propos employés lors de l'émission +Bil Makchouf+ à l'encontre du président de la FAF", précise-t-on de même source.

Z.E

Covid-19 : l'ensemble des mosquées rouvert à partir du 15 février (Gouvernement)

L'ensemble des mosquées sur le territoire national rouvriront à partir du 15 février en application des nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique dimanche un communiqué des Services du Premier ministre. "Il est procédé à l'ouverture de l'ensemble des mosquées sur le territoire national et ce, dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, notamment le dispositif préventif d'accompagnement mis en place pour les mosquées", précise la même source. Le dispositif préventif d'accompagnement mis en place pour les mosquées comprend notamment "l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de quinze (15) ans et aux personnes présentant une vulnérabilité sanitaire, la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection et l'utilisation de tapis de prière personnel". Il s'agit aussi du respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins un mètre et demi (1,5m), l'affichage des mesures barrières et de prévention, l'organisation des accès de façon à respecter l'espacement et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation pour éviter les croisements des fidèles. P.O

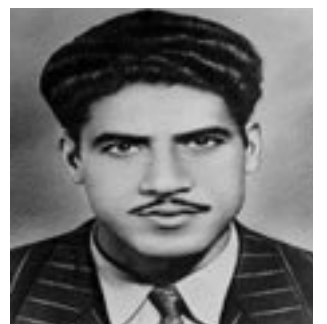
ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Un mort et 157 blessés en 24 heures (Protection civile)

Une (1) personne a trouvé la mort et 157 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi dimanche par la Protection civile. Les blessés ont été pris en charge sur les lieux des accidents avant d'être évacués vers les structures sanitaires locales, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont prodigué des soins de premières urgences à 09 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur des domiciles à travers les wilayas d'Alger, Naâma, Aïn Defla et Djelfa. Ils sont également intervenus pour l'extinction de quatre (04) incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de Tissemsilt, Skikda, Sétif et Médéa. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 37 opérations de sensibilisation à travers 09 wilayas (28 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique.

Une exposition d'arts plastiques sur l'histoire d'Oran au musée "Ahmed Zabana"

Le Musée national public "Ahmed Zabana" d'Oran a ouvert, dimanche, une exposition d'art plastique mettant en exergue l'histoire et les sites pittoresques de la capitale de l'Ouest du pays intitulée "Oran à travers les peintures du musée". L'exposition comprend 19 tableaux d'artistes plasticiens algériens, dont Afif Cherfaoui, Abdelkader Belkhorissat et le Français Jean Taillet, inspirés par la beauté des paysages d'Oran, sa richesse historique et ses sites archéologiques. Ces œuvres, dont une partie est conservée dans des entrepôts et une autre exposée dans la salle des Beaux-arts de la Fondation muséale "Ahmed Zabana", traitent de plusieurs monuments et sites dont le port de pêche, le fort de "Santa Cruz", un café populaire, des paysages naturels d'Oran et ses plages. La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 4 mars prochain, s'inscrit dans le cadre du programme d'animation de l'année en cours et vise à mettre en valeur le patrimoine de la ville d'Oran, a souligné Leila Boutaleb, chargée de la communication et de l'animation au Musée national public "Ahmed Zabana".



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
FONDATION NATIONALE D'ÉDITION

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉLIVRÉ

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Energie

Vers la révision de la loi de 2002 sur l'électricité

La loi régissant la production, le transport et la distribution d'électricité sera prochainement révisée en y intégrant l'aspect des énergies renouvelables (EnR), a indiqué dimanche à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Présidant une rencontre nationale avec les directeurs régionaux de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), le ministre a fait savoir que la loi régissant la production, le transport et la distribution d'électricité et de gaz sera prochainement révisée en y intégrant l'aspect des énergies renouvelables "à travers son amendement ou bien la mise en place d'une nouvelle loi". Le premier responsable du secteur de l'Energie a énuméré les différentes initiatives de développement du secteur notamment à travers la loi sur l'électricité de 2002 "dont une trentaine de textes d'application n'ont pas été promulgués". "Il y a également le programme ambitieux d'EnR de 22.000 MW décidé en 2011 lui-même renouvelé en 2015 mais toujours sans réalisation, suivi de la création d'une filiale dédiée spécialement aux EnR en 2013, SKTM qui ne produit que 354 MW de renouvelable", a-t-il rappelé, soulignant l'intérêt de faire le constat du secteur dans la transparence. Par ailleurs, M. Attar a évoqué les préparatifs de la commémoration du 24 février 1971 soit le 50e anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, soulignant l'un des aspects en phase de devenir "la préoccupation majeure pour le long terme : la sécurité ou l'indépendance énergétique du pays". Dans cette optique, le ministre a considéré le cinquantenaire du 24 février comme "le



cinquantenaire de la rupture dans le secteur énergétique, à travers la transition vers une nouvelle ère où la source énergétique, sa transformation, l'énergie produite et distribuée et son usage ne seront plus les mêmes qu'ils sont aujourd'hui". Concernant le programme de développement de Sonelgaz, le ministre a estimé que les besoins énergétiques du pays d'ici 2030 seront en deçà des prévisions du plan de développement du

Groupe public. "Il faut donc baisser le nombre de projets destinés à hisser la capacité de production d'électricité à partir du gaz naturel et investir dans les EnR. On pourrait éventuellement diviser les investissements en deux proportions égales entre le conventionnel et le renouvelable", a-t-il proposé. Selon lui, Sonelgaz disposait en 2020 d'une capacité de production installée de 23.391 MW presque entièrement à gaz et

prévoit d'atteindre 38.000 MW en 2030 alors que le besoin maximal à cette échéance sera de 27.000 MW. En outre, M. Attar a expliqué que le recours aux nouvelles ressources d'énergie et aux nouvelles technologies dans le secteur nécessite d'engager "l'adaptation des réseaux de transport et de distribution, créer un marché de l'électricité et in fine amender la loi sur l'électricité ou en établir une". Pour sa part, le ministre des Energies renouvelables et de la Transition énergétique, Chems Eddine Chitour, a soulevé l'intérêt de l'implication de l'ensemble des acteurs du secteur mais aussi l'implication de l'ensemble des autres secteurs et des citoyens pour réussir la transition énergétique. Il a fait savoir que le KW de solaire coûte désormais moins cher que le KW d'énergie conventionnelle, d'où l'intérêt, a-t-il dit, de développer les concepts des EnR et d'efficacité énergétique. M. Chitour a ainsi mentionné les différentes réunions l'ayant impliqué avec les responsables d'autres départements ministériels afin de concrétiser les premiers jalons du nouveau modèle énergétique du pays. Il a ainsi cité l'Habitat à travers la préparation d'un cahier de charges pour la prise en considération de l'efficacité énergétique, le transport, avec la conversion des véhicules vers le GPL, et le Diesel-fuel ainsi que le lancement de la locomotion électrique, l'Intérieur avec l'installation de panneaux solaires au niveau des établissements scolaires et la Poste et les télécommunications avec la commercialisation de lampes à basse consommation au niveau des bureaux de poste.

Situation politique

Le Président Tebboune entame une large concertation politique

Dans le cadre des consultations politiques entamées dès son retour d'Allemagne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune s'est entretenu hier avec plusieurs personnalités politiques et chefs de partis. Selon un communiqué de Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier trois chefs de partis politiques. Il s'agit du président du parti Mouvement pour la société et la paix (MSP), Abderrazak Makri et le président du parti Mouvement El Islah, Filali Ghouini. Il s'agit d'une délégation du Front des forces socialistes (FFS) composée du premier secrétaire du parti Youcef Aouchiche et le membre de l'instance présidentielle du parti, Hakim Belahcel, a précisé la même source. Dans un communiqué, le FFS a indiqué sur la « nécessité de prendre des mesures d'apaisement » immédiates pour « retrouver la confiance » entre les Algériens et « exprimer une réelle volonté politique pour aller vers le changement attendu ». Abderrazak Makri avoir indiqué avoir évoqué le chef de l'Etat les sujets qui « concernent » le Algériens et susceptibles « d'améliorer leurs conditions de vie ». La veille, le président de la République s'était entretenu avec le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali. Outre « les élections législatives, les préparatifs y afférent et le code électoral », cette audience a été l'occasion, selon M. Sofiane, d'aborder « nombre de dossiers intéressant le citoyen algérien, à l'instar de la bureaucratie et des problèmes relatifs à l'administration, l'investissement, l'emploi, l'habitat et le développe-



ment ». A cette occasion, le président de Jil Jadid a insisté sur l'importance de « sortir rapidement de l'organisation des questions politiques pour élire un parlement représentant le peuple et des assemblées locales qui soient le fruit d'élections propres ». Pour sa part, après avoir écouté « les éclaircissements et l'analyse approfondie de la situation par le Président de la République », le président du Front El Moustakbel a fait part de son avis et de celui de son parti concernant tous les points abordés. M. Belaid a affirmé être « très optimiste » après cette audience, au vu de ce qu'il avait ressenti chez M. Tebboune, comme « une forte volonté de résoudre, à l'avenir, tous les problèmes en suspens ». Le président du parti a annoncé, hier, que le chef de l'Etat lui a confié son intention de dissoudre l'APN d'ici « la fin de la semaine ». Pour sa part, le président du parti El-Bina ; Abdelkader Bengrina a indiqué avoir débattu avec le

président de la République du « déficit dont souffrent plusieurs départements ministériels et de la possibilité d'opérer des remaniements que le Président de la République estime appropriés au service du peuple algérien ». Les discussions ont porté, entre autres, sur « les menaces qui portent atteinte à la souveraineté nationale et sur certaines parties algériennes qui pourraient servir d'outil d'atteinte à la souveraineté nationale, sciemment ou inconsciemment », a-t-il ajouté. Plusieurs dossiers à même de « réparer les injustices faites aux citoyens, de relancer la scène politique, de dissoudre le parlement, d'organiser des élections et de réviser du code électoral » ont également été évoqués lors de cette rencontre. Le président de la République rencontrera d'autres personnalités avant d'annoncer, au cours de la semaine, d'importantes décisions.

Saïd Sadia

Des peines de 10 ans de prison requises contre Ouyahia et Sellal et 3 ans contre Zaalane

Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis, dimanche, une peine de 10 ans de prison assortie d'une amende de 1 million de dinars contre les anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia et 3 ans de prison contre l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane, poursuivis pour corruption dans l'affaire de "GB Pharma", filiale du groupe Condor, propriété de la famille Benhamadi et le financement occulte de la campagne électorale de l'ex-Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le procureur général a également requis la saisie des objets confisqués énoncés dans le procès-verbal du rapport du conseiller-instructeur près la Cour suprême. Fin novembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre de Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, et directeur de campagne de l'ex-Président Bouteflika, Abdelghani Zaalane. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma". Le Groupe Condor avait bénéficié auprès de Ouyahia et de Sellal de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales de ce groupe, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor. Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex-Président Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection. Le procès se poursuit avec les plaidoyers de la défense des accusés. L'audience du matin a été consacrée à l'audition des accusés, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, Abdelghani Zaalane et le témoin Mohamed Salah Daas, ancien sous-directeur à Mobilis, qui a nié toute « l'intervention » des anciens responsables dans la gestion des marchés de l'entreprise.

ALGER

Près de 6000 individus impliqués dans divers délits arrêtés en janvier dernier (DGSN)

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité, durant janvier dernier, plus de 2400 affaires ayant entraîné l'arrestation de près de 6000 individus impliqués dans divers délits liés à l'usage de stupéfiants et le port d'armes prohibées, indique, dimanche, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de janvier 2021, 2437 affaires ayant entraîné l'arrestation de 5972 présumés auteurs, déférés devant les instances judiciaires compétentes, dont 3379 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 457 pour port d'armes prohibées et 2136 pour di-



vers délits", précise la même source. Parmi les affaires traitées, "388 sont relatives aux atteintes aux biens et 781 affaires ont trait aux atteintes aux personnes", alors que les services de la Police judiciaire ont eu à traiter "28 affaires liées aux délits et crimes contre

la famille et aux bonnes mœurs, 690 autres relatives aux biens publics, 204 affaires à caractère économique et financier et 10 affaires relatives à la cybercriminalité", détaille le communiqué de la DGSN. Concernant le port d'armes prohibées, les mêmes services ont traité "457 affaires, impliquant 457 individus présentés devant les instances judiciaires compétentes, dont 19 ont été placés sous mandat de dépôt". En matière de lutte contre les stupéfiants, "3036 affaires impliquant 3379 personnes ont été traitées, avec la saisie de 132,400 kg de résine de cannabis, 28633 comprimés psychotropes, 50,33 grammes de cocaïne ainsi que 36,24 gr d'héroïne et huit (8) flacons de produits psychotropes", ajoute la même source. Concernant les activités de la Police générale et régle-

mentation, les Forces de police ont mené durant la même période "14483 opérations de contrôle des activités commerciales réglementées, suite auxquelles il a été procédé à l'exécution de quatre (4) décisions de fermeture, ordonnées par les autorités compétentes". S'agissant de la prévention routière, les services de la Sécurité publique ont enregistré "21643 infractions au Code de la route, ce qui a entraîné le retrait immédiat de 7417 permis de conduire et l'enregistrement de 62 accidents de la circulation ayant causé 68 blessés et trois (3) morts, dont la cause principale demeure le non-respect du Code de la route", ajoute le communiqué de la DGSN, relevant que "lesdits services ont mené 497 opérations de maintien de l'ordre".

AMINE.Z

Université

Création d'une cellule pour la recherche dans le développement durable

Une cellule dédiée à la promotion de la recherche scientifique dans le développement durable (CDD) a été créée à l'Université Abdelhamid Mehri (Constantine2), a-t-on appris dimanche, auprès des services du rectorat de l'Université. L'Université Constantine2 (UC2) s'engage ainsi à travers cette cellule à accompagner les efforts visant le développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale, en canalisant "scientifiquement" les outils d'inter-

vention et en proposant des solutions à des problèmes soulevés, a précisé la même source. La CDD de l'UC2 aura également pour missions de "recenser, accompagner et valoriser les actions mais aussi les projets réalisés en matière de développement durable par la communauté universitaire à l'effet "d'enrichir et de faire fructifier" les efforts nationaux en cours dans ce domaine, a indiqué la même source. Relevant l'apport des laboratoires de recherche de l'université dans la réussite du plan d'action arrêté

par la CDD, la même source a fait part de l'organisation dans ce cadre de sessions de formation et ateliers au profit des étudiants et enseignants, en particulier pour mieux adhérer au concept du développement durable. Selon la même source, la CDD se basera, dans le cadre de son plan d'action, sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour mieux véhiculer le message entre la communauté universitaire et encourager toute initiative.

F.G.

Cour d'Alger

Report au 28 février du procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique à Skikda

La Cour d'Alger a reporté, dimanche, au 28 février en cours le procès en appel de l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia ainsi que d'autres ministres. Le report fait suite à la demande de la Défense des accusés. Début janvier dernier, le tribunal de première instance avait prononcé des peines allant de trois (3) à sept (7) ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane poursuivis dans cette affaire. Le tribunal a condamné Ahmed Ouyahia à une peine

de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars, alors que les deux anciens ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane ont écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA. L'investisseur Ben Fassih Mohamed a été condamné à 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA. La même juridiction a également prononcé une peine de 2 ans de prison ferme et une amende d'un million DA à l'encontre des ex-walis de Skikda Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri, tandis que l'ancien wali Mohamed Bouderbali a été condamné à 5 ans de prison ferme. Pour ce qui est des autres accusés,

Kamel Aliouane, a écopé de deux ans de prison ferme. L'ancien directeur des domaines Rachid Amara a écopé de deux ans de prison. Une peine de deux ans de prison ferme a été prononcée contre le fils de l'homme d'affaires Ben Fassih Mohamed. Sont poursuivis pour abus de fonction, octroi d'indus privilèges et dilapidation de deniers publics dans l'affaire de pillage du foncier à Skikda, l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih et l'ancien premier ministre Ahmed Ouyahia, les anciens ministres des Transports et des Travaux publics Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane, d'anciens walis de Skikda et plusieurs cadres des Directions exécutives.

AMINE.R

Affaire "GB Pharma"

Des peines de 10 ans de prison requises contre Ouyahia et Sellal et 3 ans contre Zaalane



Le Procureur général près la Cour d'Alger a requis, dimanche, une peine de 10 ans de prison assortie d'une amende de 1 million de dinars contre les anciens Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia et 3 ans de prison contre l'ancien ministre, Abdelghani Zaalane, poursuivis pour corruption dans l'affaire de "GB Pharma", filiale du groupe Condor, propriété de la famille Benhamadi et le financement occulte de la campagne électorale de l'ex-Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le procureur général a également requis la saisie des objets confisqués énoncés dans le procès-verbal du rapport du conseiller-instructeur près la Cour suprême. Fin novembre dernier, le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) avait prononcé dans cette affaire une peine de 5 ans de prison ferme à l'encontre de Ouyahia et Sellal, et acquitté l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, et directeur de campagne de l'ex Président Bouteflika, Abdelghani Zaalane. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et à ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments "GB Pharma". Le Groupe Condor avait bénéficié auprès de Ouyahia et de Sellal de facilitations jugées illégales pour la réalisation d'un centre pour brûlés à Skikda par la société "Travocovia", une des filiales de ce groupe, ainsi que d'interventions lors de la passation de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et de tablettes auprès du groupe Condor. Les frères Benhamadi sont également poursuivis pour participation au financement de la campagne électorale de l'ex Président Bouteflika, à travers un compte bancaire ouvert spécialement pour recueillir les apports financiers de parties sans aucun lien avec l'élection. Le procès se poursuit avec les plaidoyers de la défense des accusés. L'audience du matin a été consacrée à l'audition des accusés, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, Abdelghani Zaalane et le témoin Mohamed Salah Daas, ancien sous-directeur à Mobilis, qui a nié toute "l'intervention" des anciens responsables dans la gestion des marchés de l'entreprise.

L.M

GUELMA/COVID-19

Une caravane mobile de vaccination des habitants de 56 zones d'ombre

Une caravane mobile de vaccination des habitants de 56 zones d'ombre de la wilaya de Guelma contre la Covid-19 a été lancée dimanche. Devant opérer sur plusieurs étapes, la caravane, lancée depuis le siège de la wilaya, a entamé sa mission dans trois (3) zones d'ombre aux villages d'Ain Fras (commune d'Ain Larbi) et Sbaâ Layoun (commune d'Ain Sandel) ainsi que la mechta Magâad Syoud (commune de Hammam N'Bail). S'exprimant en marge du lancement de cette caravane de vaccination contre la Covid-19, le directeur de la santé et de la population (DSP), Tahar Rahmani, a déclaré à l'APS, que les mechtas ciblées sont réparties sur 18 communes, soulignant que l'opéra-

tion de vaccination se déroulera selon un programme établi déterminant les dates de déplacement des équipes médicales d'une localité à une autre. L'opération de recensement et de programmation des zones d'ombre ciblées par cette caravane a été menée en fonction de la proximité de ces régions des établissements de santé ainsi que le nombre d'habitants et des malades chroniques dans chaque localité, a-t-il fait savoir. Dix (10) équipes médicales mobiles ont été réquisitionnées pour couvrir l'ensemble des mechtas et villages concernés par cette caravane de vaccination contre le coronavirus (Covid-19), a indiqué le DSP de Guelma, précisant que cette opération se poursuivra "jusqu'à l'achèvement

de la vaccination des habitants des localités programmées". Au cours de la première journée de cette caravane, 30 citoyens ont été vaccinés à travers les localités concernées, soit une moyenne de 10 personnes par zone d'ombre, a-t-on relevé, notant que l'opération s'est déroulée dans des conditions excellentes, marquées par un strict respect des mesures de prévention. Les démarches du processus de vaccination ont été appliquées de manière à soumettre tous les sujets à un examen médical complet avant d'entamer la procédure vaccinale, a-t-on encore signalé, ajoutant que les patients sont restés 30 minutes en observation après leur vaccination.

A.Z

ROUTE TRANSSAHARIENNE

Le projet sera totalement achevé d'ici juin prochain (ministre)

Le ministre des Travaux publics et ministre par intérim des Transports, Farouk Chiali, a annoncé dimanche à Alger la réception de la route transsaharienne en juin prochain après l'achèvement total du projet reliant Alger à la ville de Lagos (Nigeria) sur un linéaire de plus de 4000 kilomètres. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, M. Chiali a indiqué qu'une cérémonie sera organisée au Niger pour annoncer l'achèvement de ce projet africain qui relie Alger à Lagos, précisant que les derniers travaux sont en train d'être réalisés par une entreprise algérienne. "Les derniers tronçons à finaliser se trouvent au Niger et seront achevés d'ici mai où juin prochain", a-t-il mentionné, précisant que ce projet structurant dispose aussi de branches reliant d'autres pays de la région, à savoir la Tu-



nisie, le Mali. M. Chiali a affirmé que des travaux sont en cours pour transformer la transsaharienne en autoroute au niveau de l'Algérie. "Tous les projets de routes au niveau du Sud ont été retenus comme des projets prioritaires, parce que le développe-

ment du pays va être orienté vers l'Afrique subsaharienne", a-t-il souligné, citant entre autres le renforcement de la route reliant Adrar-Reggan-Bordj-Badji Mokhtar sur un linéaire de 550 kilomètres, ainsi que les routes Tamanrasset-Ain Salah et

Tamanrasset-Ain Salah. La route nationale (RN 1) avait été intégrée dans le projet de la transsaharienne, a-t-il fait savoir, évoquant à ce propos des travaux engagés pour sa transformation en autoroute dans certains endroits. "Le 28 octobre dernier, nous avons ouvert à la circulation le tronçon Chiffa-Berrouaghia sur 52 kilomètres et la RN 1 transformée en autoroute par endroits ce qui permet d'avoir 550 kilomètres d'autoroute entre Alger-Ghardaïa. Il nous reste à peine 7 kilomètres à terminer", a-t-il détaillé. M. Chiali s'est exprimé aussi sur les projets en cours de réalisation dans certaines wilayas du Nord. Il s'agit notamment du projet de l'autoroute Tiaret-Relizane (52 kilomètres), dont l'étude est finalisée, ainsi que le projet de l'autoroute Tènes-Tissemsilt-Tiaret (220 kilomètres). Selon le mi-

nistre, le projet de Tènes-Tissemsilt est en cours de réalisation au niveau de Chlef et l'objectif tracé est de l'achever dans les prochains mois, a-t-il noté, alors qu'au niveau de Tissemsilt-Ain Defla, la route est pratiquement dédoublée, a-t-il soutenu. L'autre dossier sur lequel est focalisé le secteur est celui de la réalisation des routes au niveau des zones d'ombre, a-t-il fait savoir, considérant que ce projet comme une des "priorités" du secteur. S'agissant du volet de financement, le secteur a bénéficié en 2021 d'un budget de 63 milliards DA destiné notamment pour l'entretien du réseau routier, dont 40 milliards DA seront mobilisés avec le ministère de l'Intérieur pour les chemins communaux et de wilayas et 13 milliards DA pour les routes nationales.

R.T

Vers la création d'une station d'élevage de reines abeilles sahariennes (conseil professionnel)

Des démarches sont entreprises pour créer une station d'élevage de reines abeilles sahariennes à Ouargla, a-t-on appris dimanche du Conseil professionnels de l'apiculture de la wilaya. La réalisation de cette station s'inscrit dans le cadre des efforts menés pour la protection et l'exploitation de l'abeille saharienne (*Apis mellifica sahariensis*), originaire du sud-ouest du pays, Ain-Sefra, Mécheria, Bechar et Béni-Ounif notamment, a affirmé à l'APS Chaker Medaken, apiculteur et président du Conseil local de la filière. Parfaitement adaptée aux dures conditions naturelles des zones arides et semi-arides, l'abeille saharienne est aujourd'hui menacée de disparition, suite aux traitements antiacridiens et à l'introduction volontaire ou par la transhumance de l'abeille tellienne "abeille noire", a-t-il souligné. Le projet en question s'ajoutera, une fois en service, à d'autres installations similaires au

Sud-est, à l'instar de celles de Biskra et Guerrara (Ghardaïa), a-t-il encore fait savoir. Introduite à Ouargla depuis une décennie, l'apiculture affiche des perspectives prometteuses de développement, en potentialités humaines et matérielles qui ne nécessitent qu'à être mobilisées, assure M. Medaken. La filière est devenue un segment incontournable pour certains agriculteurs, notamment des arboriculteurs et maraîchers, pour la pollinisation des plantes, a-t-il précisé en signalant que le professionnalisme des apiculteurs locaux ayant relevé le défi, ainsi que les sessions de formation organisées par les services agricoles en faveur des apiculteurs, de la femme rurale et des jeunes désireux d'investir dans ce créneau, ont contribué à son développement. Les apiculteurs à Ouargla se sont spécialisés dans plusieurs variétés de miel typiquement saharien de différentes couleurs et saveurs, telles que le "multi-fleurs",

"Loubina", "Sedra", "Zita", "Bougriba" et "Jujubier", vu la nature des fleurs butinées et la spécificité du couvert végétal du milieu oasien notamment, a révélé cet apiculteur. Le type de miel est obtenu par une transhumance des ruches jusqu'aux régions de Djelfa et El-Bayadh, a-t-il relevé. Il est commercialisé aujourd'hui au consommateur, à des prix variant entre 4.000 à 5.000 dinars le kilogramme, a indiqué M. Medaken, en ajoutant que le miel reste toujours un produit utilisé à des fins thérapeutiques et non pas pour l'usage quotidien. La wilaya d'Ouargla compte actuellement 36 apiculteurs, des deux sexes, concentrés particulièrement dans les régions d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Touggourt, et enregistre une récolte moyenne annuelle oscillant entre 20 à 40 quintaux de miel, en plus de la production de cire, de gelée royale, de pollen et de propolis.

E.R

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLALA

Mise en exploitation de l'unité de réduction directe d'une capacité de 2,5 t/an

L'unité de réduction directe du complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel (AQS) installé dans la zone industrielle Bellara d'El Milia (60 km à l'Est de Jijel) est entrée dimanche en phase d'exploitation avec une capacité de 2,5 millions tonnes par an, a annoncé le PDG de l'AQS, Youcef Ahmed El Mohannadi. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie tenue à l'occasion, le responsable de l'AQS a indiqué que cette unité de réduction directe entrée en activité ce dimanche constitue "le cœur battant" du complexe avec une capacité atteignant 2,5 millions tonnes par année de fer réduit chaud et froid. Il a également ajouté que cette réduction directe est la technologie américaine Mi-

drex ultra développée qui permet de produire un fer réduit de haute qualité avec un taux de pureté de plus de 94 % tout en réduisant le coût de production à travers un processus d'économie de l'énergie et de préservation de l'environnement utilisant le gaz naturel. Selon la même source, les efforts seront actuellement dirigés vers la couverture des besoins du marché national en fer et de la demande des projets avec la réservation de 20 % de la production à l'exportation dans le cadre de la diversification des exportations hors hydrocarbures. Youcef Ahmed El Mohannadi a relevé que le complexe suit avec intérêt le développement de la production de la mine de Ghar Djebilet en vue de l'utiliser localement et éviter de recourir

à l'importation de minerai brut. Le responsable du complexe AQS a déclaré que l'entrée en activité de cette unité de réduction directe permettra de générer de nouveaux emplois selon un programme préétabli par l'administration prévoyant de porter le nombre des travailleurs de 1.500 actuellement à 2.300 en plus de 5.000 autres emplois indirects. De son côté, le PDG du groupe Imetal, Tarek Bouslama, a affirmé que l'entrée en exploitation de l'unité de réduction directe constitue "une annonce du passage de l'Algérie vers une nouvelle étape de l'industrie sidérurgique et du développement de l'industrie locale en adéquation avec les normes internationales".

amine.r

TRANSPORT FERROVIAIRE

Renforcement des dessertes sur les grandes lignes dès AUJOURD'HUI (SNTF)

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) renforcera, à partir de lundi, le trafic ferroviaire sur les grandes lignes dans le cadre de la reprise progressive de la circulation des trains de transport des voyageurs, a-t-elle annoncé dimanche dans un communiqué. Le société ferroviaire a annoncé la reprise du trafic ferroviaire sur la ligne Alger-Constantine-Annaba (Aller-retour), ainsi que l'ajout de deux trains sur la ligne Alger-Oran, aller et retour. La compagnie ferroviaire a fixé les horaires de la reprise des trains sur la ligne Alger-Constantine-Annaba comme suit: départ à 6h25, le samedi, lundi et mercredi. Annaba-Constantine-Alger: départ à 6h10 le dimanche, mardi et jeudi. Elle a mentionné que ces trains desserviront les gares des grandes villes, notamment: Bouira, Bordj Bou Arreridj, Sétif, El Eulma, Constantine, Skikda et Annaba. Pour la ligne Alger-Oran (Aller-retour) le départ est prévu à 6h10 et 14h00, avec arrêts dans les grandes gares. La SNTF a indiqué par ailleurs, que les relations assurées par des trains couchettes sont actuellement interrompues, en application du protocole sanitaire. Elle a également précisé que la circulation des trains dont les horaires coïncident avec les heures de confinement partiel à domicile, reprendra progressivement selon l'évolution de la situation sanitaire. "Cette reprise intervient après la décision des autorités publiques, de la reprise progressive et contrôlée de l'activité du transport interwilayas des voyageurs", a rappelé le communiqué. Pour plus d'informations, l'entreprise publique a appelé les usagers du train à ce rapprocher des gares SNTF, ou consulter son site web: www.sntf.dz

K.M

MOHAMED ARKAB

Ouvrir la voie aux investisseurs algériens et étrangers pour fournir la matière première et réduire les importations (Arkab)

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab a déclaré, que le secteur s'apprêtait à ouvrir la voie aux investisseurs algériens, en partenariat avec les étrangers via les PME, pour réduire la facture des importations et couvrir la demande sur la matière première destinée aux industries de transformation. Le secteur s'attelle actuellement à actualiser le cadre législatif et juridique, notamment la loi 14-05 qui permet de réduire la durée de récupération des fonds de prospection et permet aux investisseurs de tirer profit des résultats des opérations de prospections effectuées, a indiqué M. Arkab qui était invité du forum du quotidien "Echaab". L'ouverture du domaine minier implique l'organisation des investisseurs et du secteur privé pour investir dans des projets efficaces, a-t-il souligné, ajoutant que des ressources sont importées en devise à des sommes colossales, en dépit de la disponibilité de la matière dans le pays, à l'instar du manganèse, du granit et de l'argile. Pour ce faire, le secteur s'oriente vers l'encouragement des petits projets et l'amendement des lois, en vue de rendre le secteur plus attractif et plus flexible, développer les infrastructures mi-

nières et de promouvoir les sites de minerais et les exploitations artisanales de l'or. A ce titre, M. Arkab a indiqué que les zones d'ombre renfermaient des réserves importantes de matières premières entrant dans la compositions des intrants destinés aux industries, ce qui les érigent en "un pôle important pour l'activité minière", rappelant que le ministère œuvre à la consolidation des industries manufacturières, en recourant à l'expertise nationale et étrangère qui peut assurer les matières premières entrant dans d'autres industries. Pour les métaux rares, le ministre a indiqué que dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et l'Office national de recherche géologique (ORGM), il sera procédé au lancement de 26 importants projets d'exploitation minière, dont certains ont trait à l'exploitation de matériaux rares. Le secteur vise à prospecter le lithium, indispensable pour les batteries, les batteries rechargeables et les batteries des panneaux solaires, à Adrar, dans le Hoggar, Tassili et Biskra, ainsi que le diamant, dont les minéraux indicateurs ont été trouvés par le secteur dans les zones volcaniques, notam-

ment à Reggane (w.Adrar). Cependant, la prospection du diamant requiert des sommes considérables, ce qui est plus efficace d'accorder la priorité aux minéraux qui connaissent une grande demande sur le marché, a estimé le ministre. Concernant le projet de gisement de zinc et de plomb de Oued Amizour dans la wilaya de Bejaia, le ministre a fait état de son lancement, au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours, et ce après l'achèvement des études qui se poursuivent toujours, dans le but d' "une meilleure préparation en vue de son s'y lancer", a-t-il expliqué. Dans le cadre de ces projets, le ministère a mis en place un plan, en vue d'associer les universités dans les grands projets, à travers une convention signé avec le secteur de l'Enseignement supérieur et qui comprend tous les centres et laboratoires au niveau national, portant accompagnement du secteur des mines dans le développement et l'encadrement de ses projets.

A la recherche d'un partenaire technologique maîtrisant l'exploitation minière

La manière de gestion du projet d'extraction de Phosphate à Tébessa a été révisée, a fait savoir le ministre, rappelant que la première étape consiste en l'exploitation de 02 milliards tonnes de la réserve de phosphate à Ouled El Hodba et les régions voisines dans le cadre d'un cahier de charge et la création de deux usines de l'acide phosphorique à Oued El Kebrit (Souk-Ahras) dans la deuxième étape, puis la fabrication des engrais par le groupe ASMIDAL à Annaba. Le cahier de charge est fin prêt et nous allons commencer la recherche d'un partenaire technologique dans les prochaines semaines, a-t-il annoncé, ajoutant que ce groupe permettra de couvrir la demande nationale avant de s'orienter vers l'exportation. Concernant l'exploitation aurifère, le secteur a consacré 220 périmètres dont 92 habilités à Tamanrasset et 128 autres à Illizi pour la collecte des pierres contenant une grande concentration d'or dans une profondeur de 5 mètres. Le Groupe industriel public Manadjim El Djazair (MANAL) a créé des banques d'or à Tamanrasset et Illizi et procédé à la formation des jeunes de ces régions.

Mines

Le secteur des mines vise à atteindre 500 kg de production aurifère

Le secteur des mines a élaboré un programme pour augmenter la production aurifère nationale et couvrir la demande sur ce métal précieux, l'objectif étant d'atteindre une production de 500 kg par an, a indiqué samedi le ministre des Mines, Mohamed Arkab. Depuis jeudi dernier, le secteur a entamé l'octroi de 218 licences minières d'exploitation d'or, a indiqué le ministre qui était invité du forum du quotidien "Echaab". Dans ce cadre, les jeunes concernés par l'opération seront soumis à une mise à niveau et une formation en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle dans les domaines de la prospection et de la préservation de l'environnement, en collaboration avec l'Agence nationale des activités minières (ANAM) qui les accompagnera pour une exploitation optimale et conforme au cahier des charges. En 2020, la production aurifère nationale a atteint 58 kg, dont 17 kg ont été récupérés dans le cadre des opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la récupération du brut pillé. Le ministre a révélé l'existence d'un stock national aurifère souterrain considérable estimé à 124 tonnes, particuliè-



rement dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, citant que la mine d'Ames-messa dont les réserves dépassent 45 tonnes et qui fait face à des problèmes techniques qui empêchent d'atteindre la profondeur exigée. Cette mine a besoin d'un partenaire technologique qualifié pour la prospection à une profondeur de 400 mètres, a indiqué M. Arkab, précisant que de nouveaux champs aurifères avaient été découverts à Bordj Badji Mokhtar et au sud de Tindouf. Le secteur qui a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offres pour la prospection de 5 mines d'or dans le sud algérien, vise, entre autres, à élargir le champs d'exploitation artisanale de l'or,

en recourant aux experts en matière de prospection et d'exploration. Le secteur, indique le ministre, a déployé de grands efforts pour sensibiliser les jeunes quant au danger du mercure et du cyanure dans l'exploration de l'or, soulignant que le décret exécutif publié dans le Journal officiel (JO) en septembre dernier interdit l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or. Durant les derniers mois, plusieurs visites ont été effectuées avec d'autres secteurs dans les zones d'exploitation de l'or pour sensibiliser les jeunes au risque d'utilisation de ces produits et les interdire sur le plan légal, a-t-il ajouté.

Saïd Sadia

Industrie

L'élaboration du projet de loi relative à l'investissement, parachevée

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a annoncé samedi à Alger le parachèvement de l'élaboration du nouveau projet de loi sur l'investissement qui permettra le lancement de grands investissements "sérieux" et "rentables" créateurs de richesses et à même de relancer l'économie nationale. Invité du forum "El Hiwar", M. Ait Ali Braham a affirmé que cette loi sera présentée en Conseil des Ministres puis aux deux chambres du Parlement pour adoption. S'agissant des principaux amendements prévus par ce

nouveau texte, le ministre a expliqué qu'il venait pour garantir une liberté de manœuvre "responsable" au profit des gestionnaires des entreprises publiques et privés, pour peu que les investissements qu'ils engagent soient "rationnels et productifs". Le nouveau projet de loi sur l'investissement accorde toutes les garanties de "transparence et de clarté" au profit des investisseurs publics et privés, de sorte que l'investisseur est préservé de toute forme d'abus de pouvoir, a assuré le ministre. Outre la garantie d'un traitement égal entre les investis-

seurs publics et privé, la nouvelle loi priorisera les projets d'investissement les plus rentables pour le pays, selon le ministre. Dans le même contexte, M. Ait Ali Braham a souligné la nécessité de consentir des investissements "sérieux" susceptibles de garantir une production locale des intrants, mettant l'accent sur l'impératif de créer une base industrielle au profit des petites et moyennes entreprises (PME) en Algérie qui permette au tissu national de se maintenir sans avoir besoin d'importer ses divers besoins de l'étranger.

Industrie automobile

Les vérités de Ferhat Aït-Ali

Après des semaines de grisaille, le ciel s'éclaircit dans le dossier de l'importation des véhicules. Le ministre de l'industrie, qui multiplie les sorties médiatiques ces derniers jours, a indiqué que la liste des importateurs sera connue dans les prochains jours. Il a en revanche fermé définitivement la porte à l'importation des véhicules de moins de 3 ans. Ainsi, dans une interview accordée à la revue Indjazat, que cette liste qui inclura d'autres concessionnaires outre les sept ayant déjà reçu leurs autorisations provisoires sera rendue publique « incessamment ». Ferhat Ait Ali a expliqué également que les marques étrangères n'en étaient pas exclues « à condition qu'elles trouvent un algérien résidant comme concessionnaire et non pas associé ». Au sujet de la polémique née récemment autour de la délivrance des agréments pour l'importation des véhicules neufs, le ministre a indiqué que les décisions du comité étaient « souveraines » et que les autorités supérieures étaient « mises au courant ». S'agissant des conditions énoncées par le cahier des charges, M. Ait Ali Braham a nié tout aspect « contraignant » expliquant que ces exigences visaient à assurer un service de qualité. Le ministre a expliqué : « Nous avons décidé de limiter certaines dispositions à certains modèles seulement, notamment en ce qui concerne les quatre airbags qu'on a imposés pour les véhicules de haut de gamme seulement. » « Quant à la surface de 6.200 m², exigée pour les showrooms, pensez-vous que quelqu'un qui ne dispose pas de 800 m² pour la maintenance des véhicules, est un opérateur sérieux ? », s'est-il interrogé. Sur un autre plan, il a indiqué que « le rêve de posséder des voitures en Algérie est possible », en précisant : « Il y a des rêves qui détruisent l'économie ». « Je ne suis pas ici pour réaliser les rêves de certains, et le plus grand rêve est un état permanent et une véritable industrie », a indiqué le même responsable, ajoutant que : « Notre priorité est d'importer des voitures utilitaires, pas des voitures de tourisme ». M. Ait Ali a déclaré que l'activité des importateurs d'automobiles ne restera pas liée au ministère de l'Industrie, ajoutant que le monde entier souffre et que « la société doit comprendre que certaines parties la poussent à la faillite ». « La plupart des rêves des Algériens ne s'arrêtent pas à la voiture », a fustigé M. Ait Ali qui a souligné que « seulement 200.000 à 300.000 personnes veulent acquérir un véhicule, ce qui ne représente pas les 45 millions d'Algériens, qui ont d'autres rêves ». Jeudi, le ministre avait affirmé que le dossier de l'importation des véhicules de moins de 3 ans était définitivement clos. « Ce dossier est définitivement clos », avait-il indiqué en marge d'une session de l'APN consacrée aux questions orales. Il a juste rappelé que cette disposition, contenue dans la loi de Finances 2020, n'a jamais été appliquée.

Saïd Sadia

Journée de la langue maternelle

Rencontre les 20 et 21 février à Chlef sur la langue amazighe (HCA)

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise, les 20 et 21 février, une rencontre à Chlef sur la place de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée le 21 février de chaque année, indique dimanche un communiqué du HCA. Dans le cadre des célébrations de cette journée consacrée le 21 février de chaque année, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), la place de la langue amazighe dans les systèmes de

l'enseignement et de la communication dans son volet radiophonique, ainsi qu'autour des efforts du mouvement associatif dans la collecte, la sauvegarde et la recherche dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel à travers le territoire national notamment, sera au centre de cette rencontre. Des expositions de livres, interfaces audios-visuelles et de produits artisanaux, ainsi qu'une série de conférences et d'activités littéraires culturelles et artistiques, programmées par le HCA au siège de la wilaya de Chlef, seront animées par des académiciens, des responsables d'associations et ensei-

gnants de la langue amazighe dans la wilaya de Chlef et ses différentes régions, à Béni Haoua et à Zebboudja. Selon les organisateurs, cette rencontre est considérée comme "une opportunité de dialogue et de débat pour consolider la place de la langue amazighe dans les systèmes de l'Education nationale et de la communication entrepreneuriale, notamment dans le secteur radiophonique à travers les programmes d'expression amazighe diffusés sur les ondes des différentes chaînes locales et nationales". Le HCA a rappelé, dans ce cadre, que la consécration de tamazight par

la Constitution comme langue nationale et officielle signifie "l'exploration et l'étude des voies et moyens devant permettre la généralisation progressive de cette langue ancestrale, ainsi que son enseignement et sa promotion à travers la diffusion radiophonique". "La pluralité linguistique, dès l'âge de la petite enfance, encourage la diversité culturelle et l'inclusion des langues utilisées en Algérie dans le système éducatif et la vie sociale en général, consolide la cohésion sociale et alimente la solidarité entre les individus", ajoute le Hca.

Y.U

Oran

L'expérience du "théâtre vert" crée le spectacle à la forêt d'El Menzeh

L'expérience du "théâtre vert", lancée par le metteur en scène Samir Zemmouri au niveau de la forêt urbaine d'El-Menzeh (ex Canastel), crée le spectacle au profit des habitués de cet espace forestier à l'ère la situation sanitaire marquée par la pandémie du Covid-19, a-t-on dimanche appris de l'initiateur de cette expérience. Cette expérience, la première du genre au niveau national, vise à former des comédiens et des amateurs sur l'art théâtral en plein air et dans un décor naturel, tout en concevant les mesures de prévention contre la pandémie du coronavirus, a souligné le metteur en scène enca-

drant cette formation. Cette initiative permet d'activer et d'animer le mouvement culturel à Oran et de constituer une opportunité pour les amateurs du théâtre de montrer leurs capacités artistiques intrinsèques et de se détendre, notamment en cette situation sanitaire qui provoque l'anxiété et l'isolement, en plus de faire du spectacle au grand bonheur des visiteurs de la forêt d'El Menzeh qui attire différentes couches de la société, a ajouté l'artiste Samir Zemmouri. Cette formation, qui a lieu chaque samedi depuis le 22 janvier dernier, est une occasion pour découvrir de nouveaux talents du quatrième

art, sachant que cette formation a attiré 20 stagiaires âgés entre 16 et 55 ans dont la plupart jouissant d'un niveau universitaire, a-t-on indiqué. Un aperçu sur le théâtre et la pratique théâtrale en Algérie a été donné par l'artiste Sidi Mohamed Belfadel, a fait savoir la même source, ajoutant que Kaddour Naïmi, un des fondateurs du "théâtre de la mer", a été invité pour parler du théâtre de la "halqa" des années 70 et de son expérience dans la pièce "Mohamed prend ta valise" de Kateb Yacine, qui a été déjà jouée en plein air.

AMINE.R

Bouira

Plus de 7.500 dossiers de logements sociaux examinés

Plus de 7.500 demandes de logements sociaux ont été examinées par les commissions d'enquête de la wilaya en prévision de la distribution prochaine de plus unités, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. "Quinze brigades (commissions) d'enquête ont examiné jusqu'à présent 7.531 dossiers de demandes de logements sociaux pour la municipalité de Bouira", a expliqué la cellule de la communication de la wilaya dans un communiqué. Suite aux protestations que connaît depuis plusieurs mois la ville de Bouira, le wali Lekhal Ayat Abdeslam s'est réuni, samedi soir,

avec des représentants de la société civile et de quartiers ainsi qu'avec le président de l'Assemblée populaire communale (APC) est les responsables de la Daïra, pour apporter des éclaircissements sur le cours des enquêtes concernant les logements sociaux à Bouira, a-t-on précisé. Selon le même communiqué, "des enquêtes administratives seront lancées très bientôt pour examiner 5.693 autres dossiers introduits auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'agence foncière de la wilaya (AGFW)". Ainsi, les services de la Daira ont appelé tous les souscripteurs à réactualiser leurs dos-

siers avant le 18 février en cours en prévision de l'établissement de la liste définitive des bénéficiaires, est-il souligné. Dans ce contexte, le premier magistrat de la wilaya, a réitéré son engagement à assurer une distribution "équitable et transparente" des logements sociaux, dont l'opération devrait se faire dans les prochaines semaines. "Aucune anomalie ou violation de la loi dans l'établissement de la liste des bénéficiaires ne sera tolérée. Je veillerai en personne à ce que le cours de l'opération soit transparent et équitable", a insisté M. Lekhal Ayat.

M.L

Le secteur sauvegardé du vieux ksar d'Ouargla : Plus de 30 anciennes bâtisses à restaurer (wilaya)

Au total, 34 anciennes bâtisses du vieux ksar d'Ouargla seront restaurées à la faveur d'un plan de préservation du secteur sauvegardé au niveau de ce site patrimonial, dont les travaux ont été lancés dernièrement, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. L'opération de restauration, dont le suivi a été confié à des bureaux d'études agréés par le ministère de la Culture et des Arts et chargés de la préservation du cachet architectural du ksar, a été lancée grâce à des aides accordées au titre d'un plan d'envergure de restauration et de résorption de l'habitat précaire en milieu urbanistique ancien. Pour ce faire, une tranche de 179 aides, sur un total de 2.000

aides retenues pour les différentes communes de la wilaya, a été affectée aux occupants de ce site ancien, a déclaré le wali d'Ouargla, Aboubakr-Seddik Boucetta, lors de l'inspection du chantier de restauration des bâtisses du ksar. Les services de la wilaya accordent tout l'intérêt voulu à cette opération, a fait savoir le wali avant de mettre l'accent sur le renforcement des efforts de protection des différents ksour de la wilaya, legs culturel et historique et sites touristiques. "Il appartient d'opter pour les matières premières locales dans les opérations de restauration et de reconstruction en vue de préserver le cachet architectural et la valeur historique de ce patrimoine ancestral", a souligné le

wali d'Ouargla, avant de signaler que les autorités locales accompagnent et soutiennent les entreprises spécialisées dans la restauration des sites archéologiques et historiques. Le président de l'association pour la culture et la réforme du vieux ksar d'Ouargla, Hacène Boughaba, révélé, pour sa part, que l'aide accordée à la restauration a été limitée à 700.000 DA octroyée en tranches aux bénéficiaires titulaires d'actes de propriété foncière. Plus de 300 bâtisses, sur un total de 2.300 unités, nécessitant des travaux de restauration ont été recensées au niveau du vieux ksar d'Ouargla, a avancé M. Boughaba.

A.Z

Adrar

Début de l'opération de vaccination anti Covid-19

L'opération de vaccination contre le coronavirus (Covid-19) a débuté dimanche dans la wilaya d'Adrar, dans le cadre des mesures sanitaires prises par les pouvoirs publics pour prévenir et faire face à la pandémie. L'opération a été lancée à partir du centre anticancéreux, où ont été remises les premières doses du vaccin Astra Zeneca, en présence des autorités de la wilaya et des responsables du secteur de la Santé. La wilaya d'Adrar s'est vu accorder un premier quota constitué de 780 doses du vaccin, qui sera réparti sur les centres retenus pour cette vaccination à travers les différents établissements sanitaires de la wilaya, en vue de permettre au citoyen de se faire vacciner, a fait savoir le chef de service prévention à la direction locale de la Santé et de la Population.

Laghouat

Sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus

Une caravane de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du col de l'utérus a été lancée dimanche et devra sillonner diverses communes et zones d'ombre de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Encadrée par un staff médical spécialisé de l'établissement hospitalier spécialisé Mère-Enfant "Dr.Saâdane" de Laghouat, appuyé de paramédicaux (sages-femmes et infirmiers), cette caravane a effectué sa première halte à la polyclinique "Chahid Naoum Merighe" de Ksar El-Hirane, ciblant près de 70 femmes déjà inscrites, avant de se poursuivre dans d'autres régions, a indiqué le DSP, Abdelmadjid Tigha. Cette campagne vise à dépister précocement le cancer du col de l'utérus pour la lutte contre cette maladie et prodiguer les soins nécessaires, a affirmé Amina Zemigri, gynécologue-obstétricienne. Le directeur de la polyclinique de Ksar El-Hirane, Aïssa Benzait, a salué, de son côté, les efforts fournis par le staff médical lors de cette campagne contribuant à la prise en charge des malades.

Vers la création d'une réserve steppique à Sidi Bel-Abbes pour la protection des plantes épineuses

La Conservation régionale de développement de la steppe de Saïda envisage de créer, vers la fin du premier trimestre de 2021, une réserve steppique pour la protection des plantes épineuses destinées au pâturage des chameaux dans le sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris dimanche auprès de cette instance. La réserve pastorale sera créée sur une superficie de 2.000 hectares dans la commune de Bir Hmam et fournira de la nourriture pour plus de 200 têtes de chameaux dans cette région, a indiqué le responsable de la Conservation régionale, Abdelwahab Mâachou. La conservation régionale mettra en place tous les moyens nécessaires pour la protection de ce périmètre contre toute agression comme le pâturage et les labours illicites des terres steppiques, a-t-il précisé. La réserve pastorale sera exploitée de manière rationnelle par les éleveurs de chameaux afin d'éviter sa détérioration, a-t-on ajouté. La superficie globale des terres steppiques dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes s'élève à 124.750 ha répartis entre les daïras de Merhoum et Ras El-Ma.

Boumerdes

Hausse du volume des déchets collectés et traités en 2020

Le volume des déchets collectés et traités au Centre d'enfouissement technique (CET) de Corso (ouest de Boumerdes) a connu une "hausse notable" avec 412.000 tonnes en 2020 contre 113.000 tonnes l'année précédente, a rapporté dimanche le directeur du CET. "Une moyenne de 1.130 tonnes de déchets a été collectée par jour dans 28 communes des wilayas de Boumerdes et d'Alger et auprès de plus de 150 clients relevant du secteur économique public et privé", a indiqué, à l'APS, Ahmed Amiali Ahmed, en marge de la présentation du bilan des activités du CET au conseil exécutif de la wilaya. Le responsable a signalé la récupération, après tri des déchets collectés par le CET de Corso, un des plus importants du centre du pays, de plus de "680 tonnes de déchets recyclables en 2020". Selon M. Amiali, "les plus importants types de déchets recyclables récupé-

rés au niveau du centre, entré en service en 2013 et s'étendant sur une superficie de 60 ha, avec une capacité de stockage estimée à six millions de tonnes de déchets, sont le plastique, le verre, le papier et le carton". Le bilan fait état, aussi, de la collecte et du traitement de plus de 82.000 tonnes de déchets par le CET de déchets ménagers et assimilés de Zaâtra de la commune de Zemmouri (Est de la wilaya), entré en exploitation en 2018 et s'étendant sur une superficie de 30 ha. La moyenne quotidienne de collecte au niveau du centre de Zaâtra est de 255 tonnes de déchets récupérés dans 14 communes de l'est de Boumerdes et auprès de plus de 20 clients du secteur économique public et privé, a-t-il précisé. A cela s'ajoute le traitement durant la même année de 135.000 tonnes de déchets inertes, soit une moyenne quotidienne de 378 tonnes au niveau du Centre des déchets inertes

(CDI) de Thénia (Est de Boumerdes), unique centre à l'échelle de la wilaya accueillant ce type de déchets provenant des travaux de démolition des constructions et de creusage. Parmi les différents problèmes enregistrés au niveau des CET de Corso et de Zaâtra à Zemmouri, le responsable a abordé le manque de produits chimiques pour le traitement des lixiviats, à cause de la difficulté d'obtention d'autorisation nécessaire à leur acquisition, a-t-il expliqué. Il a souligné que la difficulté d'obtention de cette autorisation conduit à une accumulation des lixiviats à l'origine d'odeurs nauséabondes et de difficultés d'accès des camions vers l'intérieur du CET. Ces deux centres font, également, face à un problème de non versement des droits financiers dus par certains opérateurs économiques et communes, est-il signalé de même source.

M.L

Perturbation dans l'Alimentation en eau potable dans les communes de Chlef (ADE)

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable est enregistrée, dimanche, au niveau de plusieurs communes de la wilaya de Chlef, a indiqué l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE), dans un communiqué. Selon le document, cette perturbation dans la distribution de l'eau potable est enregistrée au niveau des communes de Zeboudja, Benairia, Tadjena, Haranfa, Mesdek, Chettia, Ouled Fares, Oued Fodda, Oum Droue, El Karimia, Harchoune, Ouled Abbas, Beni Rached, Ain Mrane, Taouegrit, Sobha, Boukadir, Oued Sly, et Lebiedh Medjadja, en plus des quartiers du siège de commune de Chlef, à savoir Chorfa, Lala Aouda, Hoseina, la nouvelle ville, Gouasmia, Chekka et Taguagra. Cette perturbation est due à une fuite dans le filtre de la chambre d'alimentation du couloir de l'Oued Fodda, ayant conduit à l'arrêt de l'alimentation au niveau du réservoir "El Kherba" alimentant les communes et quartiers suscités, est-il précisé de même source. Des équipes spéciales sont à pied d'oeuvre pour réparer la fuite, a ajouté l'ADE de Chlef, assurant la reprise de l'alimentation en eau potable dès l'achèvement de ces travaux, sans donner de date

TISSEMSILT

Des expositions sur les effets néfastes des essais nucléaires français en Algérie

Des expositions sur les effets néfastes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien sont organisées à partir de dimanche à Tissemsilt, a-t-on appris auprès du musée de wilaya du Moudjahid. Ces expositions, organisées dans le cadre de la commémoration du 61e anniversaire des essais nucléaires français à Reggane (wilaya d'Adrar), se tiennent au niveau d'établissements scolaires, de formation et de jeunes des communes de Tissemsilt, Theniet El Had, Bordj Bounaama, Ammari, Khemisti et Bordj Emir Abdelkader. Durent cinq jours, des photos, des affiches et des dépliants mettant la lumière sur les conséquences désastreuses des essais nucléaires, appelés par le colonisateur français "Gerboise bleue", sur la santé de l'homme et l'environnement seront exposés. Aussi, des interventions sont programmées lors de la manifestation, animées par des cadres du musée du Moudjahid, avec la projection de vidéos sur les crimes odieux commis par le colonisateur français contre la population de Reggane et le lancement d'un concours du meilleur article sur ce tragique anniversaire.

M.L

ORAN

Attribution prochaine de plus de 160 logements promotionnels aidés (Responsable)

Pas moins de 164 logements promotionnels aidés (LPA) seront attribués durant l'année 2021 au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" de Misserghine (Oran), a-t-on appris de la direction locale de l'habitat. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'habitat, Yacine Khourkhi, a précisé que ce quota de logements type LPA (F3), dont l'attribution est prévue, au plus tard, en décembre prochain, s'inscrit dans le cadre du nouveau programme visant la réalisation à Oran de 1.500 logements LPA. M. Khourkhi a ajouté que le nouveau programme de logements a connu un "retard" résultant de la pandémie du Coronavirus, soulignant que sa réalisation a été décidée au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine. Des assiettes foncières ont été étudiées et attribuées à des promoteurs pour réaliser des projets dont les travaux devant être entamés, au plus tard, en mars prochain, a-t-on fait savoir. L'ancien programme LPA a enregistré un retard à l'entame des travaux de réalisation mais aussi durant l'opération d'élaboration des listes des bénéficiaires, a-t-on fait remarquer de même source. M. Khourkhi a également indiqué qu'il sera procédé, au titre de l'exercice 2021, à la distribution de 930 logements, dont 79 unités ont déjà été attribuées au mois de février courant, au pôle urbain de la localité de Belgaid relevant de la commune de Bir El Djir. Le quota de logements sera attribué en quatre étapes à travers les communes de la wilaya, selon le responsable qui a précisé que la première étape est programmée en fin mars prochain (180 unités), la deuxième (315 unités) au titre du 2e trimestre 2021 alors que la 3ème et 4e étapes durant le 3ème trimestre, soit respectivement 160 et 200 logements).

Le HCA organise mercredi à Béjaïa une journée en hommage au chercheur Fodhil Cheriguen

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise, mercredi prochain dans la wilaya de Béjaïa, une journée en hommage au chercheur Fodhil Cheriguen en présence de son Secrétaire général, Si El Hachemi Assad, a indiqué dimanche un communiqué du HCA. Cette journée qui s'inscrit dans le cadre des activités du Commissariat au titre de l'exercice 2021, vise à "valoriser et promouvoir la langue amazighe, dans sa dimension académique et nationale". La journée sera également un opportunité pour le chercheur qui présentera aux lecteurs et au public présents, ses derniers ouvrages édités par le HCA, en l'occurrence, le "Dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités". La journée qui verra également la présence des Autorités locales, ainsi qu'une élite d'enseignants-universitaires et de chercheurs dans différentes disciplines, sera ponctuée par l'organisation d'une exposition dédiée aux dernières parutions du HCA, lit-on dans le communiqué. Le chercheur Fodhil Cheriguen, docteur d'Etat en Sciences humaines, diplômé de l'Université



Paris-Nord (France), est également professeur à l'Université d'Alger, puis à l'Université de Béjaïa. Il a, à son actif, plusieurs ouvrages universitaires, dont le Dictionnaire de toponymie des lieux habités (épigraphe 1993), "Les mots des uns, les mots des autres: le français au contact de l'arabe et du berbère" (Editions Casbah, 2002), "Les enjeux de la nomination des langues (Editions Harmattan,

2007), "Essais de sémiotique du nom propre et du texte" (Office national des œuvres universitaires 'ONOU' (2008), ainsi que le "Dictionnaire d'hydronymie générale de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie) Editions Ahab, 2012". Le Dictionnaire de toponymie algérienne des lieux habités est sa dernière parution éditée par le HCA.

R.T

MOSTAGANEM

Production de 550.000 qx de différentes variétés d'agrumes (DSA)

La wilaya de Mostaganem a enregistré à ce jour une production de 550.000 quintaux de différentes variétés d'agrumes au titre de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Lancée en décembre dernier, la campagne de cueillette des agrumes a touché 2.050 hectares de la superficie réservée à cette filière agricole, soit 44%. Au titre de cette campagne, pas moins de 550.000 quintaux (qx) d'oranges et de citrons dont 176.000 qx d'orange Washington Naval, 158.000 qx de Tomson Naval, 159.000 qx de

clémentine et 2.000 qx de mandarine ont été ainsi récoltés, a-t-on précisé. Pour ce qui est du citron, l'opération de cueillette de cette saison qui s'achèvera bientôt a atteint une production de 51.000 qx (86%) avec un rendement de 242 qx/ha. La DSA de Mostaganem a fait également part du lancement prochain de la campagne de cueillette d'autres variétés d'agrumes notamment l'orange Sanguine dont les prévisions tablent d'ici la fin de mars prochain sur 448 millions qx avec un rendement de 312 qx/ha. L'abondance de la production cette saison a permis une baisse significative

des prix. En effet, certaines variétés d'oranges ont été cédées sur les marchés locaux et régionaux à des prix oscillant entre 150 et 100 DA le kilogramme, a-t-on ajouté. L'agrumiculture dans la wilaya de Mostaganem disposant de 1,4 million d'arbres a connu, ces dernières années, une stagnation dans la production grâce à la maîtrise des techniques, au soutien de l'Etat aux producteurs mais aussi grâce aux opérations visant la vulgarisation agricole et le suivi périodique par la Station régionale de protection végétale, a souligné la même source.

R.T

Mila

Découverte d'un squelette et de vestiges préhistoriques (responsable)

Un squelette humain, une partie d'un ustensile en poterie et un ensemble de coquilles d'escargots "remontant vraisemblablement à la période préhistorique", ont été découverts dans la commune de Tadjenanet (Sud de Mila) à la faveur de travaux d'installation d'un transformateur électrique dans la mechta "Tine", a-t-on appris dimanche, après de la direction locale de la culture. Le chef de service du patrimoine culturel de la direction, Chiaba Lazghad a précisé à l'APS que la découverte a été rapportée aux services de la gendarmerie nationale

de la commune de Tadjenanet et que les services de la direction de la culture ont procédé à l'inspection des lieux au début du mois en cours en coordination avec la cellule régionale de lutte contre le trafic des biens culturels du 5e commandement régional de la gendarmerie nationale de Constantine. L'équipe chargée de l'inspection du site a enregistré la présence de plusieurs cavités de différentes profondeurs, d'un squelette humain, d'une partie d'un ustensile en poterie, ainsi qu'un nombre "considérable" de coquilles d'escargots truffées de trous, a indiqué la même

source, estimant que "cette découverte mise à nu par les travaux de création d'un transformateurs électrique, remonte à la période préhistorique durant laquelle la population consommait en abondance les escargots". Le même responsable a ajouté qu'au cours de cette période historique, les habitants utilisaient également les coquilles escargots dans la construction, comme substances cosmétiques, mais aussi pour éloigner les mauvais esprits, selon les croyances en vigueur à cette époque. Selon M. Chiaba cette découverte a été toutefois endommagée par les tra-

vaux engagés, notamment le squelette qui a été déterrée dans un "très mauvais état", avant son transfert au siège de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Tadjenanet avec les autres trouvailles. La même source a confié, par ailleurs, qu'un certain nombre de mesures ont été prises suite à cette découverte, notamment l'arrêt des travaux menés dans cette zone, la protection du site et sa clôture, en attendant la venue d'une équipe d'experts en archéologie du ministère de la Culture et des Arts.

A.Z

Constantine

Affluence considérable sur la vaccination anti Covid-19

La campagne de vaccination contre le Coronavirus en cours, lancée à travers sept (7) structures de santé de la wilaya de Constantine, enregistre une affluence considérable des citoyens, a-t-on constaté dimanche. Entamée à l'échelle locale, au début du mois de février en cours, l'opération ciblant le personnel de la santé entre médecins et paramédicaux et les personnes âgées, se poursuit "dans de bonnes conditions, sans enregistrer aucun effet secondaire", a indiqué à l'APS, le directeur de la santé et de la population (DSP), Mohamed-Adil Daâs. Le même responsable a relevé que l'ensemble des personnes ciblées par cette action, a été soumis

aux examens nécessaires avant de recevoir le vaccin. "Nous avons mis tous les moyens nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette campagne. Pas moins de 70 personnes ont été par jour, soit 10 personnes par chacune de structures de santé, actuellement réservées à cette opération", a-t-il précisé. Rencontre à la polyclinique de la cité des Muriers, des citoyens, dont des diabétiques et des hypertendus, qui se sont fait administrés une dose de vaccin après une consultation médicale, ont tous relevé l'importance du vaccin dans la prévention contre l'épidémie du Coronavirus. Des équipes pluridisciplinaires composées de médecins généralistes et spé-

cialistes ainsi que des agents paramédicaux et de bureaux, sont mobilisées pour la campagne de vaccination dispensée à travers quatre (4) établissements hospitaliers, le Centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis, l'hôpital de la cité El Bir, au chef lieu et les hôpitaux des communes d'El Khroub et Didouche Mourad, a-t-on souligné. Le vaccin anti-Covid-19 est également assuré aux polycliniques des cités des Muriers et de Boussouf, au chef lieu, outre celle de la ville Massinissa (El Khroub), a encore détaillé le DSP, soulignant que "les personnes en listes d'attente, sont inscrites pour le mois de mai prochain".

A.Z

Khenchela

Commémoration du 65ème anniversaire de la bataille Asfour à Chechar

Le 65ème anniversaire de la bataille Asfour survenue le 14 février 1956 a été commémoré dimanche au village Ezzaouia dans la commune de Chechar (lieu de son avènement distant de 70 km au Sud de Khenchela) en présence des autorités de wilaya et de représentants des moudjahidine et ayants-droits. La cérémonie officielle présidée par le wali Ali Bouzidi, a donné lieu devant la stèle commémorative de la bataille érigée dans le village Ezzaouia, à l'entonnement de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la révolution. "L'héroïsme et le courage des moudjahidine face à l'armée d'occupation en dépit de leur sous-armement et leur nombre réduit", ont été particulièrement soulignés par le représentant du secrétariat de wi-



laya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et plusieurs moudjahidine ayant pris part à cette bataille qui fut dirigée par chahid Abbas Laghrour. Le moudjahid Sadek Rahmani, qui fut un des témoins et protagonistes de la bataille, a souligné que cette dernière, appelée aussi Kheneg Lakehal par

référence au théâtre de son avènement, "avait duré deux jours et avait mis face à face 1.000 soldats de l'armée d'occupation et 90 moudjahidine, dont les chouchada Khaledi Mamoune, Ahmed Houha dit El Ghoul et Chaâbane Benamara". "22 chouchada sont tombés au champ d'honneur durant cette bataille et plusieurs moudjahidine ont été blessés dont Abbas Laghrour", a ajouté Rahmani. De son côté, le moudjahid Abderrahmane Chabi a indiqué que "les forces armées françaises, dirigées durant cette bataille par le général Robert Lacoste à partir de son hélicoptère, avaient subi d'importantes pertes, dont 300 soldats et un avion de guerre. Les débris de ce dernier ont été, depuis seulement quelques années, déplacés pour être conservés à la maison de jeunes à Chechar".

E.R

Tlemcen

Octroi de plus de 40 autorisations de fonçage de puits

Pas moins de 40 autorisations de fonçage de puits ont été accordées dans la wilaya de Tlemcen depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Ressources en eau. 36 autorisations sont destinées à l'activité agricole, deux autres à l'activité industrielle et deux aux mosquées, a-t-on indiqué. L'étude des dossiers relatifs au fonçage de puits a été confiée à une commission composée de représentants des directions des Ressources en eau et des Services agricoles, ainsi que de la commune. Les dossiers étudiés ont été envoyés à l'Agence nationale des ressources hydriques d'Oran pour obtention de l'autorisation finale. 200 demandes ont été déposées pour le permis de fonçage de puits depuis le début de l'année en cours, a-t-on fait savoir, soulignant que l'opération a été précédée par deux études géotechniques et géohydrologiques pour s'assurer des normes et des critères concernant notamment la profondeur et la quantité d'eau à extraire par jour. Le fonçage des puits est interdit en zones rouges où se trouvent les forages relevant de la direction des Ressources en eau, notamment dans les communes de Beni Boussaid et Beni Smail pour préserver les eaux souterraines, ainsi qu'à proximité des réseaux de distribution d'eau potable en zones urbaines.

ML

Mostaganem

Recensement de 23 espèces d'oiseaux migrateurs en zones humides (conservation des forêts)

Pas moins de 23 espèces d'oiseaux d'eau migrateurs ont été recensées dans les quatre zones humides de la wilaya de Mostaganem cette année, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts. Le chef du bureau espèces protégées, chasse et activités, Benharath Karim a souligné que le dénombrement hivernal, mené par une équipe spécialisée de la conservation des forêts en janvier dernier, a permis d'observer plus de 3.330 oiseaux d'eau migrateurs dans les zones humides de la Macta et Kedadra (commune de Fornaka) et les barrages de Kerada (commune de Sidi Ali) et de Kramis (commune de Achaacha). Les oiseaux observés appartiennent à 14 familles d'oiseaux d'eau migrateurs dont la plupart de la famille des canards d'eau (1 146), les canards (763) et les poulets d'eau (213 oiseaux), entre autres. Le décompte hivernal cette année a permis de recenser un type rare d'oiseaux, qui est un oiseau fluvial appartenant à la famille des oiseaux migrateurs au niveau du lac de Kedadra à l'ouest de Mostaganem, a-t-on indiqué.

M.L

Dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale: titularisation de plus de 550 bénéficiaires à Oran

La wilaya d'Oran a enregistré 550 bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale, parmi les détenteurs de diplômes, qui ont été titularisés dans des postes de travail permanents à la fin de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'emploi de la wilaya. Il a été procédé à la permanisation, dans une première vague, de 551 bénéficiaires des deux dispositifs sus-indiqués ayant une expérience de plus de 8 ans, en application des décisions

du Gouvernement relatives à l'insertion en trois vagues durant l'année 2019, 2020 et 2021 et en fonction disponibilités financières consacrées aux postes d'emplois qui y sont offerts. Le bénéficiaire sera inséré dans son administration dans le cas où il dispose d'un grade ou d'un poste de travail en conformité avec son diplôme et sa compétence. Dans le cas où il ne remplit pas les conditions, il sera inséré au niveau d'une autre instance ou administration publique, a-t-on fait savoir. Il

a été dénombré à Oran, 920 bénéficiaires des dispositifs ayant une expérience de plus de 8 ans d'expérience dans différents secteurs dont 163 ont été permanisés de manière directe et le restant ne sont pas encore pour indisponibilité de postes leur convenant, selon la même source. Pour trouver une solution à ceux qui situation, la commission de wilaya chargée du suivi de cette opération a étudié les recours déposés en fin d'année écoulée par ceux dont la titularisation n'a pas été ef-

fectuée et les dossiers de 388 ont eu une suite, a-t-on indiqué, soulignant que a commission est toujours à pied d'œuvre pour satisfaire un grand nombre. A noter que cette opération a été scindée en trois vagues la première concernant notamment ceux ayant une expérience de 8 ans, la deuxième ceux qui ont une expérience professionnelle entre 6 et 8 ans et la troisième ceux comptabilisant une expérience entre 3 et 6 années.

Pourquoi et comment se reconnecter avec la nature ?

Ces dernières années on parle de plus en plus de retour à la nature, de bien-être et d'un droit à la déconnexion. Il est clair que les effets demeurent méconnus même si chacun a pu ressentir l'effet notamment du changement de qualité de l'air. Il existe pourtant de nombreuses raisons d'aller se reconnecter à la nature. Guide des bienfaits et bonne manière de fonctionner.

Les bienfaits d'une connexion avec la nature

Les effets de la nature sur notre corps sont aujourd'hui bien connus. La déconnexion bénéficie d'abord à notre santé. Elle abaisse notre stress, augmente nos défenses naturelles et possède divers bienfaits sur la santé. Il est démontré aujourd'hui qu'une marche en ville ou en forêt n'a pas du tout le même impact notamment sur le rythme cardiaque. Elle entraîne une forte chute du stress et que notre système immunitaire se renforce avec une production amplifiée de cellules tueuses dans l'organisme pour une durée relativement longue. Se mettre au calme permet également de booster notre mental et de prendre du temps pour se reconnecter à soi. Vous vous concentrez davantage sur votre ressenti et vos émotions ce qui rapidement engendre des conséquences positives sur le psychisme. Certaines thérapies comme l'éco-thérapie font d'ailleurs appel à elle pour lutter contre le stress ou la dépression. Ensuite, elle permet de vous déconnecter grâce notamment au paysage et à l'espace, ce qui n'est



pas le moindre de ses avantages. La qualité de l'air, le calme et le silence abaisse largement notre pollution sonore que nous avons tendance à oublier dans les grandes villes. Vous pouvez bénéficier de la musique de la nature qui reste considérée comme relaxante. Vous pouvez vider votre esprit des tracas du quotidien et laisser vaguer vos pensées.

Enfin, faire un petit week-end au vert aurait aussi des effets bénéfiques pour l'entreprise puisqu'elle générerait une hausse de la productivité au travail et une créativité amplifiée.

Comment se reconnecter à la nature

Pour vous reconnecter à la nature, il ne faut pas chercher bien loin les solutions. Rien qu'une balade en forêt ou dans un grand espace vert suffit en général à vous apporter les premiers bienfaits. Si vous

n'avez pas la possibilité de sortir de votre ville, des espaces verts y existent à proximité et il ne vous faudra en général qu'une ou deux heures maximum pour les atteindre. Aller faire une balade en forêt avec des amis est à la portée de tous et ne vous demande pas trop d'efforts à partir du moment où vous décidez d'en prendre le temps. Plutôt que de rencontrer vos amis dans un café, vous pourriez ainsi décider d'aller faire un pique-nique en forêt. Si vous n'avez décidément pas le temps, il suffit de vous concentrer sur un élément tel qu'un arbre, une plante pour commencer à vous déconnecter. Il vous suffit de prendre quelques instants pour sortir de votre quotidien. Vous pouvez le faire à votre pause déjeuner comme le matin ou le soir. Il vous suffit de vous concentrer sur l'élément naturel à portée de vos yeux et de vous concentrer sur sa forme,

ses odeurs, ... Faites un sens après l'autre et vous serez en quelques minutes reconnecté à la nature. Vous en disposez de cinq : l'ouïe, le touché, l'odorat, le goût et la vue. Même si vous ne pouvez pas tout manger et qu'il vous faudra au moins un parc pour bénéficier de l'ouïe, vous pouvez normalement activer vos 3 autres sens en toute situation. Il s'agit de ressentir ce qui se passe en vous à chaque fois que vous y faites appel. Bien observer pour en comprendre la complexité représente une troisième manière de bien vous reconnecter à la nature, il s'agit de voir tous les détails au maximum. Si vous êtes dans de grands espaces, vous pouvez vous émerveiller du spectacle. La nature a très certainement fait partie de vos grandes découvertes quand vous étiez petit et devrait naturellement vous rappeler des souvenirs. N'hésitez pas à toucher divers éléments comme une pierre.

L'idéal reste d'allier toujours vos sens avec vos sensations et votre ressenti.

L'utilité en entreprise

Prenez en compte que la nature se trouve partout et n'hésitez pas à organiser vos séminaires proches des villes mais à la campagne. Vous pouvez par exemple le faire dans un gîte comme la société Morning à la place des salles de séminaire habituelles. Cela ne vous coûtera probablement pas plus cher et pourrait être l'occasion d'être dans la déconnexion avec vous et vos salariés. Vous pourrez ainsi mieux les connaître et créer un esprit d'équipe pour ceux qui pourront y participer. D'autres sociétés utilisent des lieux isolés pour la créativité et n'hésitent pas à inviter les clients pour leur soumettre leurs idées créatives ou tout simplement pouvoir prendre le temps de bien analyser leurs besoins. Une bonne occasion de vous reconnecter à la nature tout en vous assurant une meilleure connaissance client et fidélisation. Après une période de stress pour vos équipes, organiser un petit week-end à la campagne peut également s'avérer une bonne solution pour faire redescendre la tension et revigorer l'ensemble de vos équipes. Les ballades ne coûtent rien et pourront leur permettre de fortifier leur organisme et donc de réduire le nombre de maladies (et donc d'arrêts) que pourraient provoquer une présence trop longue dans une ville. Vous pouvez le faire par petits groupes si vous le désirez afin de profiter au maximum.

Mettre en place des processus d'automatisation

L'automatisation si parfois elle génère la peur de perdre son travail, génère en contrepartie des tâches à valeur ajoutée puisqu'elle demande davantage de compétences et qualités professionnelles. Lorsqu'une entreprise entre dans une phase d'hyper croissance, les tâches chronophages se doivent, dans la mesure du possible d'être automatisées. Effectuer manuellement une opération devient rapidement inadaptée notamment dans le cas où elle dépasse un certain volume. Mais quelles sont ces tâches automatisables et comment faire ?

Automatiser ses processus, pourquoi faire ?

Le principal avantage de l'automatisation des processus pour votre entreprise réside dans le gain de temps considérable qu'il entraîne. Éviter l'action humaine sur un bon nombre de tâches plutôt que les effectuer manuellement permet de rendre la société plus agile et plus efficace. Ce changement facilite, en général, les échanges d'informations. Les indicateurs délivrant les informations en temps réel ainsi que des rapports détaillés de performance permettent une vision plus claire. D'un autre côté, l'automatisation de certaines tâches, notamment répétitives, réduit le risque d'erreurs et délivre des données de meilleure qualité. En résumé, en ayant recours, vos collaborateurs ont davantage le temps de se consacrer à des tâches à plus forte valeur ajoutée. Et en matière de



business, « le temps, c'est de l'argent » !

Définir ce qui doit être automatisé

Avant de vous jeter à l'eau, il vous faut cibler les tâches où l'automatisation s'avère pertinente. Vous devez garder à l'esprit que ce type de processus ne vise pas à remplacer totalement l'humain mais plutôt à lui alléger le travail dans le cadre de certaines tâches à effectuer. Il est question d'éliminer celles chronophages, de natures répétitives ou celles standardisées. Il vous faudra décomposer la journée de vos collaborateurs

pour comprendre là où ils « perdent » du temps afin qu'ils se concentrent sur les opérations plus complexes et intellectuelles, mieux adapter au travail de l'Homme. L'enjeu principal demeure de prioriser les activités pour lesquelles l'automatisation détient le plus d'impact sur la performance de l'entreprise. Il est crucial à cette étape de s'adresser à vos collaborateurs afin qu'ils vous fassent des propositions. Les collaborateurs n'aiment pas de manière générale les tâches répétitives et qui n'ont pas d'intérêt tant sur le plan du travail que sur celui de la reconnaissance des

tâches qu'ils effectuent. Ainsi on l'a bien constaté avec les apports des logiciels qui ont permis au lieu d'effectuer le fastidieux tracé d'un tableau de n'avoir qu'à cliquer sur une icône pour voir apparaître un tableau adapté à leurs besoins. Il en est de même pour les mails identiques qu'on envoie à plusieurs clients ou à tout le personnel. L'automatisation a permis de gagner un temps considérable et de plus permet de joindre les collaborateurs ou les clients en un temps record.

Assurer un suivi grâce à une feuille de route

Automatiser tout ou partie de ses activités est une chose, mais encore faut-il que cela engendre des effets positifs sur votre société. Pour s'en assurer, l'établissement d'une feuille de route s'avère indispensable. Celle-ci permet le suivi de chaque indicateur. Une fois les processus d'automatisation mis en place, vous devez suivre rigoureusement, pour chacun d'entre eux, leur incidence ainsi que leurs évolutions. Établir une feuille de route constitue le moyen de mesurer l'écart entre les résultats attendus de l'automatisation et ceux effectifs.

Le questionnaire en ligne, la boussole de l'entrepreneur

Depuis que le clic a imposé sa simplicité, le consommateur, le client et les internautes en général n'hésitent plus à l'utiliser pour répondre aux questionnaires en ligne proposés par les entreprises. Le consommateur a conscience qu'il est devenu acteur et s'en réjouit. Si les administrations ou si le service après-vente de grandes marques incitent à remplir un questionnaire en ligne après chaque passage d'un technicien pour créer un lien de proximité, c'est qu'ils en connaissent l'impact et la valeur des renseignements. Le technicien de terrain n'hésite pas à solliciter le client afin qu'il réponde à un questionnaire en ligne qui « ne lui prendra que quelques minutes » et qui montre qu'il réalise bien son travail. Aujourd'hui, l'internaute est familiarisé et n'hésite plus à répondre aux questionnaires en ligne. Le client sait que sa voix compte et pourquoi certaines questions lui sont posées.

Les logiciels de questionnaire en ligne

Fabriquer de toutes pièces son questionnaire en ligne demeure chronophage pour un entrepreneur déjà submergé par les autres priorités. Pour poursuivre sa croissance, l'information reste une clé de développement. Posséder des indicateurs permet de choisir la bonne stratégie. Certains logiciels comme dragnsurvey.com, gratuit vous permettent de le réaliser sans affronter de grandes difficultés dans sa conception. La simplicité d'utilisation des solutions vous offre une prise en main rapide et intuitive. L'entrepreneur n'a, aujourd'hui, pas réellement besoin de formation et les logiciels sont ac-

cessibles aux néophytes. Des propositions de questions vous permettent de peaufiner ainsi que des modèles de sondage qui représentent un véritable gain de temps. La présentation n'est pas en reste car les résultats peuvent être obtenus en quelques clics sous format PDF ou Excel.

Le binôme de l'étude de marché

Le questionnaire en ligne complète les informations de votre étude de marché. Cette dernière permet d'avoir un regard sur le marché et la concurrence et la stratégie à prendre, elle vous permet d'anticiper les évolutions du marché et surtout de l'évolution des besoins des consommateurs. Elle est toujours un faire-valoir aussi bien auprès des investisseurs que des banquiers qui montrent que vous faites une étude fiable et complète et que vous connaissez les forces et les faiblesses de la concurrence. Le questionnaire en ligne permet de vérifier des informations que vous avez pu obtenir sur différentes sources.

Une audience illimitée

Il est plébiscité par la majorité des entreprises, du fait de sa diffusion exponentielle sur les réseaux sociaux, les forums, les blogs ou par email. Son coût vous permet de ne pas limiter son administration à un public restreint. Elle ouvre des perspectives intéressantes qui peuvent affiner leurs données auprès d'un nombre plus important de prospects/Clients. Le caractère parfois anonyme des questionnaires en ligne permet à celui qui y répond de se sentir libre des commentaires qu'il porte et de le



remplir sans crainte d'être jugé. L'entrepreneur peut récolter des résultats fiables et inédits.

Une analyse des résultats à faire

S'il est bien d'obtenir de nombreux résultats, reste qu'ils servent surtout à avoir la possibilité de modifier et d'apporter une valeur ajoutée à votre produit, votre service ou votre offre. Les questionnaires vous permettent d'appréhender avec précision les habitudes et les besoins. La manière dont votre produit est utilisé vous donne des indications sur la meilleure stratégie à prendre. Le

degré de satisfaction de vos clients sur votre produit ou service peut être évalué en vue de l'améliorer. Vous pouvez ainsi vous démarquer favorablement de la concurrence, ce qui demeure un nec plus ultra.

La préparation du questionnaire : un fil conducteur

La préparation du questionnaire doit aborder pour l'étude de marché les thématiques essentielles à une vision juste : nature et tendances du secteur cible, clientèle visée et concurrence. Elle doit définir les caractéristiques de votre marché : taille, dimension géogra-

phique (local, national, international), volume en termes de chiffre d'affaires et de vente, état (émergent, en déclin ou en forte croissance), évolutions majeures récentes... Une mine de renseignements qui peut être utilisée au fur et à mesure des besoins de l'entreprise pour déterminer la bonne stratégie pour vous démarquer sur votre marché. L'atout majeur du questionnaire en ligne reste la réduction des coûts : ils ne nécessitent pas la multiplication des ressources humaines et n'impliquent pas de diffuser les formulaires sous format papier.

Définir mon projet entrepreneurial

La première étape de la création d'entreprise est en général la rédaction d'un projet entrepreneurial, qui vous servira à la fois à préciser vos idées et à convaincre vos interlocuteurs et futurs partenaires de son bien-fondé et de sa viabilité. Suivant le vieil adage qui veut que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », votre projet devra être le reflet de la qualité de votre projet et donc de ses chances de réussite.

Internet regorge de propositions de business plan qui vous permettent d'en construire un qui soit fiable. Vous pouvez « piocher » dans les différents modèles qui vous sont présentés et ainsi construire votre business plan adapté à votre produit ou service. Vous pourrez ainsi cerner vos points faibles et vos points forts et ne plus rester dans des idées préconçues.

Le business plan, canevas incontournable de votre futur projet

L'essentiel est d'identifier le cœur de votre projet, c'est-à-dire ce que fera votre entreprise, quels seront ses produits, ses clients, ses fournisseurs. Le projet fixera aussi les conditions qui permettront la viabilité de votre activité : quelles sont les charges fixes et inévitables (tels que les frais de locaux ou de matériels, les salaires des éventuels employés), quelles sont les charges variables en fonction de la production (tels que le coût des matières premières dans le cas d'une entreprise de fabrication ou celui des achats de produits dans le cas d'un commerce), quels sont les prix de vente ou de facturation espérés et la taille du marché ?

A ce stade, il est essentiel d'être réaliste et d'éviter de bâtir des châteaux en Espagne. Si la rentabilité de votre projet impose de vendre à un million de personnes en six mois, vous pouvez arrêter tout de suite et vous épargner du temps et de l'argent. La création du busi-

ness plan doit à la fois vous permettre de vérifier que votre projet a une chance raisonnable de succès et ensuite d'en convaincre par exemple votre banquier (si, comme dans la majorité des créations d'entreprise, votre projet implique un emprunt bancaire ou un prêt crowdfunding).

Identifier les attentes des consommateurs et des investisseurs

L'entreprise que vous allez créer va s'adresser à des consommateurs, qu'il s'agisse de particuliers (société B2C, Business To Consumer) ou d'entreprises (société B2B, Business To Business). Il est nécessaire d'identifier le marché existant ou à créer. S'il s'agit d'un marché déjà existant, il est important d'estimer s'il est encore possible de s'y faire une place dans des conditions de rentabilité réalistes. S'il s'agit d'un nouveau marché (par exemple un produit que vous venez de créer, ou bien un nouveau service via Internet), il faut estimer au mieux le prix que le consommateur est prêt à payer pour ce nouveau produit ou service et la taille du marché potentiel (est-ce que le marché concernera à terme 5 ou 80 % des consommateurs existants ?). Si votre projet nécessite de faire appel à des investisseurs extérieurs, il vous faut estimer les besoins financiers (investissement initial et fond de roulement) et la rémunération des capitaux apportés (sachant que, compte tenu du risque inhérent à une création d'entreprise, les investisseurs vont attendre un retour conséquent). Et n'oubliez pas dans ce cas que le premier argument de votre projet, c'est vous-même : un investisseur en capital-risque va parier tout autant sur la personnalité de l'entrepreneur que sur son projet stricto sensu !

Conseils pour réussir son business plan



N'y intégrer que des données réalistes et justifiées

Pour qu'un business plan soit cohérent, il ne doit contenir que des informations pertinentes et justifiées. La préparation du business plan doit être soignée pour pouvoir le construire correctement. Parfois, la tentation de modifier certains paramètres (notamment financiers) peut être importante pour obtenir des chiffres attrayants. Toutefois, en se comportant de la sorte, le business plan perd de son essence et l'entrepreneur monte son projet en se basant sur des paramètres qui sont faux.

Se faire accompagner par un professionnel

La réalisation d'un business plan comporte des enjeux importants pour un entrepreneur. Il est recommandé de se faire assister par un professionnel, son avis extérieur et son analyse viendront bonifier votre démarche. Un professionnel de la création d'entreprise sera en mesure d'émettre un regard critique sur le projet, de valider votre étude financière et de la compléter, puis de vous accompagner dans la mise en place du projet. Par contre, le business plan est un travail où l'entrepreneur occupe une place centrale, le rôle du professionnel est de vous assister.

Faire relire votre business plan

En plus du conseiller qui vous accompagne, il est recommandé de faire relire votre business plan pour plusieurs personnes avant de le valider. Vous devez vous assurer que chaque lecteur comprend votre projet et vous collecterez des remarques qui pourront vous être utiles.

Utiliser un outil pour faciliter la réalisation de votre business plan

Nous vous conseillons de vous appuyer sur une application professionnelle pour réaliser votre business plan, cela permet d'éviter plusieurs erreurs notamment au niveau de l'étude financière et de fournir une structure professionnelle au document. Si vous êtes accompagné par un professionnel, celui-ci dispose normalement d'un outil professionnel pour réaliser des business plan.

Ebola en Guinée : Le président du Liberia relève le niveau de vigilance sanitaire

Le président libérien George Weah a ordonné dimanche aux professionnels de la santé de renforcer la vigilance épidémiologique dans le pays et de prendre "des mesures préventives", après l'annonce des premiers cas mortels de fièvre hémorragique Ebola depuis cinq ans en Guinée voisine. "Le président de la République, George Weah, a demandé aux autorités sanitaires libériennes et à leurs partenaires du secteur de renforcer la surveillance épidémiologique et les mesures préventives en raison de la résurgence du virus mortel d'Ebola en Guinée voisine",

a indiqué dans un communiqué la présidence libérienne. Le ministre guinéen de la Santé, Rémy Lamah, a annoncé samedi soir que quatre personnes étaient décédées ces derniers jours du virus de la fièvre Ebola en Guinée forestière, région du sud-est du pays voisine du Liberia. Les résultats d'analyses complémentaires sont attendus dimanche. Il s'agit de la première résurgence signalée de la maladie en Afrique de l'Ouest, d'où était partie en décembre 2013 la pire épidémie de l'histoire du virus, et qui avait fait plus de 4.800 morts pour le seul Liberia. Apparue dans

la même région de Guinée forestière, avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone, cette épidémie s'était achevée en 2016 après avoir atteint 10 pays, dont l'Espagne et les Etats-Unis, provoquant plus de 11.300 morts pour quelque 28.600 cas recensés, à plus de 99% en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Si les nouveaux cas concernent une région de Guinée proche de la frontière libérienne, "il n'y a cependant pas de cas de la maladie signalé jusqu'à présent dans le pays", a assuré la présidence.

M.L

Joe Biden appelle à une réforme immédiate des ventes d'armes à feu



Le président américain Joe Biden a appelé dimanche le Congrès à agir "maintenant" pour limiter la circulation des armes à feu aux Etats-Unis, trois ans après la tuerie du lycée de Parkland, en Floride. "Cette administration n'attendra pas la prochaine fusillade de masse" pour entendre les appels à agir, a déclaré le président démocrate dans une déclaration marquant la date anniversaire de cette attaque qui avait fait 17 morts le 14 février 2018.

"J'appelle aujourd'hui le Congrès à promulguer des réformes de bon sens concernant les armes", a dit Joe Biden, demandant d'imposer enfin la vérification des antécédents des acheteurs "pour toutes les ventes d'armes", d'interdire les fusils d'assaut et les chargeurs à haute capacité. Pour Joe Biden, il faut "mettre fin à l'immunité des fabricants d'armes qui mettent des armes de guerre dans nos rues en toute connaissance de cause". En 2018, le jour de la Saint-Valentin,

un jeune homme de 19 ans, Nikolas Cruz, avait ouvert le feu dans cet établissement du sud-est de la Floride, le lycée Marjory Stoneman Douglas, tuant 14 lycéens et 3 encadrants avant d'être arrêté. Exclu de l'école l'année précédente pour "raisons disciplinaires", il avait pu se procurer légalement un fusil d'assaut semi-automatique malgré des antécédents psychiatriques.

M.L

Expansion du marché chinois de la publicité sur Internet en 2020

Le volume du marché de la publicité sur Internet en Chine a augmenté à près de 500 milliards de yuans (77 milliards de dollars) en 2020, en hausse de 14% sur un an, selon le dernier rapport statistique sur le développement d'Internet. Ce chiffre marque une troisième année consécutive de ralentissement en termes de croissance du marché. La publicité sur Internet via les appareils mobiles a occupé une part de marché de 85% l'année dernière, contre 70% en 2018, d'après le rapport publié par le Centre d'information du réseau Internet de Chine. Les consommateurs d'opinion clé (KOC), qui peuvent influencer leurs amis et fans et inciter les comportements d'achat, sont en train de reconstruire la chaîne de communication de marketing d'Internet et de stimuler la publicité, note le rapport. Les plates-formes de réseaux



sociaux chinois abritent un grand nombre de KOC, qui ont attiré les consommateurs de

différentes marques et ont vu leur propre valeur de publicité progressivement émerger.

Coronavirus

Le Royaume-Uni a vacciné plus de 15 millions de personnes

Le Royaume-Uni a franchi la barre des 15 millions de personnes vaccinées contre le coronavirus, remplissant l'objectif du gouvernement d'offrir un vaccin aux catégories de personnes les plus vulnérables à la mi-février, ont annoncé Boris Johnson et ses ministres dimanche. "Aujourd'hui, nous avons atteint une étape importante dans le programme de vaccination national du Royaume-Uni", a tweeté le Premier ministre britannique. "Nouvelle fantastique : plus de 15 millions de personnes ont maintenant reçu leur premier vaccin contre le Covid", a salué sur Twitter son ministre de la Santé Matt Hancock. Critiqué à maintes reprises pour ses lenteurs et ses hésitations, Boris Johnson parvient ainsi à tenir l'objectif ambitieux d'offrir à cette échéance un vaccin aux quatre catégories prioritaires. Elles regroupent les personnes de plus de 70 ans, les soignants en première ligne, les employés et résidents des maisons de retraite et les patients les plus vulnérables, soit environ 15 millions de personnes, sur une population totale de 66 millions. Cette bonne nouvelle intervient à une semaine de l'annonce, attendue le 22 février, de la "feuille de route" de son gouvernement pour envisager progressivement la sortie du confinement - le troisième au Royaume-Uni - instauré depuis le début de l'année face à un variant plus contagieux, qui a donné lieu à une explosion de l'épidémie.

L.M

Sidi Bel-Abbès

Décès du chanteur du genre bédoui cheikh Tahar Ould Marhoum

Le chanteur du genre bédoui, l'artiste Tahar Sisani, dit cheikh Tahar Ould Marhoum, est décédé dans la nuit du samedi dans la commune Marhoum (sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès), a-t-on appris dimanche de ses proches. L'artiste, décédé à l'âge de 69 ans suite à une longue maladie, était un des piliers de la chanson bédouine avec une notoriété internationale. Les chansons de cheikh Tahar Ould Marhoum traitent de sujets sociaux et sentimentaux dans un style alliant authenticité et modernité, ce qui attire même le jeune public. Le défunt était connu pour ses qualités et son grand intérêt pour l'art et le chant bédouins qu'il a fait revivre et a encouragé sa promotion. L'enterrement de Cheikh Tahar Ould Marhoum a eu lieu au cimetière de la commune de Marhoum, en présence d'artistes et d'une foule de citoyens.

Baisse des bénéfices de l'industrie pétrochimique chinoise en 2020



L'industrie pétrochimique chinoise a connu une baisse des bénéfices l'année dernière en raison des ravages du COVID-19 dans le monde et du faible prix du pétrole, d'après un rapport publié par la Fédération de l'industrie pétrolière et chimique de Chine. Les bénéfices du secteur se sont établis à 515,55 milliards de yuans (environ 80 milliards de dollars) en 2020, en baisse de 13,5% sur un an, selon le rapport. Les revenus d'exploitation de l'industrie ont reculé de 8,7% en glissement annuel à 11.080 milliards de yuans. Les prix des produits pétrochimiques majeurs de la Chine ont diminué l'année dernière, mais la production et la consommation de ces produits ont continué d'augmenter, a noté la fédération. Malgré les incertitudes de la pandémie de COVID-19 et de l'économie mondiale en 2021, la production des produits chimiques de la Chine devrait enregistrer une croissance plus rapide, alors que l'économie chinoise devrait maintenir un bon élan de croissance, d'après la fédération.

Foot / Allemagne (21e journée) Francfort monte provisoirement sur le podium

Francfort, l'équipe qui flambe en 2021, a décroché dimanche sa 8e victoire en neuf matches de Bundesliga, 2-0 contre Cologne, pour prendre provisoirement la troisième place du classement derrière le Bayern et Leipzig après 21 journées. L'Eintracht a ouvert le score par le Portugais André Silva (1-0, 57e), auteur de son 18e but cette saison, ce qui fait de lui le deuxième meilleur buteur du championnat derrière l'intouchable Robert Lewandowski (24 buts avec le Bayern). L'international espoir français Evan Ndicka a doublé la mise (2-0, 79e) pour les "Rouge et Noir". Avec 39 points, Francfort reste à bonne distance du Bayern (48 pts et un match à jouer lundi) et Leipzig (44 pts). Mais l'équipe de la capitale financière est actuelle-

ment la terreur de la Bundesliga : invaincue depuis décembre (huit victoires, deux nuls), elle arrive lancée pour son choc de la semaine prochaine à domicile contre le "Rekordmeister". Francfort peut toutefois encore perdre la troisième place dimanche soir si Wolfsburg (38 pts) s'impose dans le choc de la journée contre Monchengladbach, mais restera quoi qu'il arrive dans le top-4, qualificatif pour la prochaine Ligue des champions. Cologne, qui venait de s'extirper de la zone rouge de relégation grâce à trois victoires sur ses quatre dernières sorties (dont une victoire de prestige 2-1 la semaine dernière à "Gladbach" dans le derby du Rhin), reste 14e avec quatre points d'avance sur le barragiste Bielefeld, qui se déplace lundi à Munich.

Foot - Ligue 1 / MC Oran Madoui nouvel entraîneur du MC Oran (club)

Kheïreddine Madoui a été officiellement désigné nouvel entraîneur du MC Oran, a indiqué dimanche la direction de ce club de Ligue 1 de football. Le successeur d'Omar Belatoui, qui avait à son tour remplacé Bernard Casoni, a été présenté à la presse après avoir signé un contrat s'étalant jusqu'à la fin de la saison en cours, a précisé à l'APS, Rafik Cherak, le chargé de communication et de marketing au sein du club phare de la capitale de l'Ouest. Le même responsable a fait savoir, en outre, que Belatoui, qui avait demandé lui-même à partir au milieu de la semaine passée,

"peut, s'il le souhaitait, poursuivre sa mission au sein du staff technique, en tant qu'entraîneur-adjoint", soit la même fonction qu'il occupait sous Casoni. La première sortie de Madoui, qui a entraîné la saison passée le club saoudien d'Al Taawoun, aura lieu le week-end prochain lors du match en déplacement contre le CS Constantine pour le compte de la 14e journée. Le MCO, qui reste sur une large victoire à domicile contre l'US Biskra (6-0) vendredi passé, occupe la 5e place au classement avec 25 points, rappelle-t-on.

G.H

Foot / Coupe de la Confédération (16es de finale "bis") L'ES Sétif s'impose à Accra devant Asante Kotoko (2-1)

L'ES Sétif, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, a réalisé une excellente opération en allant battre son homologue ghanéen d'Asante Kotoko 2-1 (mi-temps : 0-0), en match aller des 16es de finale "bis" disputé dimanche à Accra. Le club ghanéen a ouvert le score à la 68e minute par Kwame Opoku, avant que les Sétifiens ne renversent la situation, d'abord par Mohamed Amoura (73e) puis par Ahmed Kendouci (80e). Le gardien de but de l'ESS a réussi à stopper un penalty à la 85e minute. Le match retour se jouera dimanche prochain à Sétif. Le second repré-



sentant algérien dans cette compétition, la JS Kabylie, affronte en ce moment le Stade malien à Bamako.

A.Z

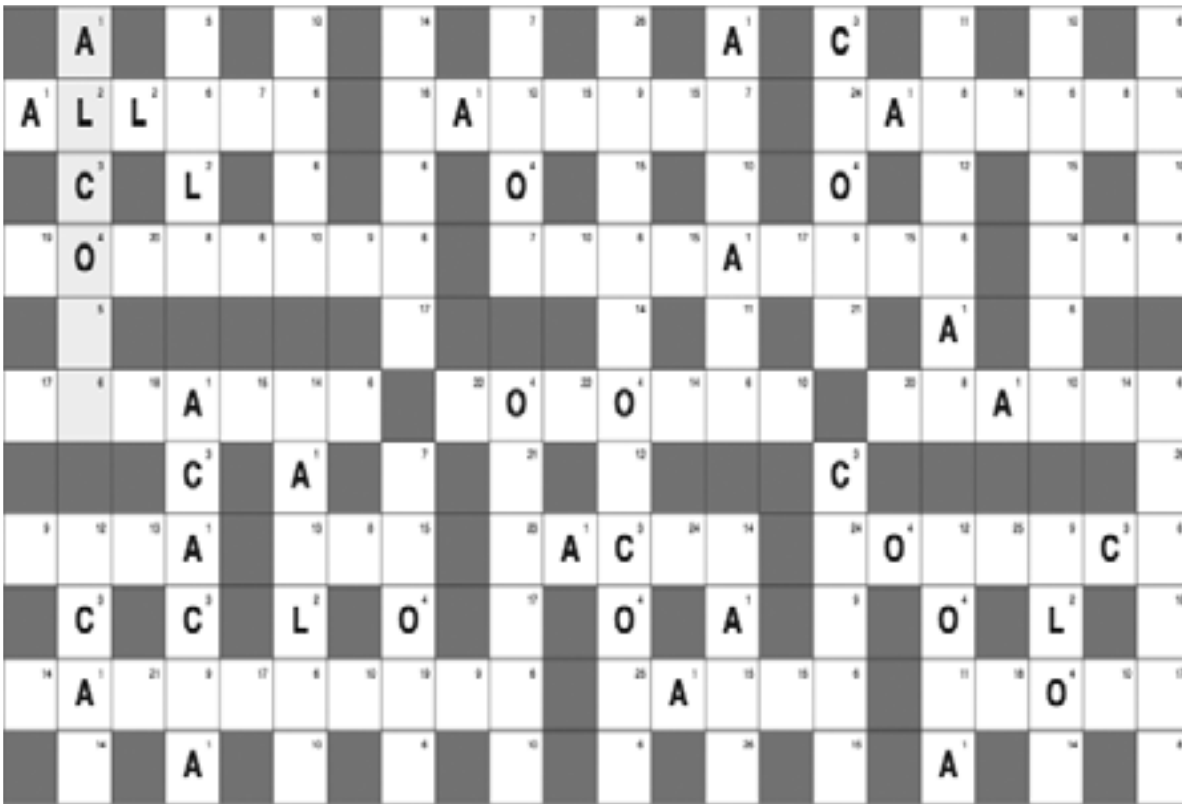
Rugby/Tournoi des six Nations La France leader après son succès en Irlande 15-13

Le XV de France s'est imposé à Dublin pour la première fois depuis 2011 (15-13) et prend seul la tête du classement, dimanche, au soir de la 2e journée du Tournoi des six nations 2021. Les Bleus, qui ont surclassé l'Italie (50-10) le week-end dernier, vont pouvoir désormais souffler une semaine avant de recevoir l'Ecosse, le 28 février. Des essais de Charles Ollivon (28e) et Damian Penaud (54e) ont permis aux Français de l'emporter à Dublin, au terme d'un match âpre, comme attendu. Même privé de l'éternelle charnière formée par Jonathan Sexton et Conor Murray, 184 sélections à eux deux, dont 65 en commun, le XV du

Trèfle a longtemps fait déjouer les Bleus, pénalisés à neuf reprises au total (six en première période). Malmené pendant les trente première minute, le XV de France a longtemps plié sans jamais rompre. Il a même évité la correctionnelle sur un essai refusé à James Lowe (25e), dans la foulée du carton jaune récolté par Bernard Le Roux (24e) pour un croche-pied sur Keith Earls. Ils auraient pu s'éviter une fin de match étouffante avec un peu plus de réussite de Mathieu Jalibert au pied (2/5). Les Français ont donc lancé leur Tournoi par deux succès de rang. Comme en 2020.

E.R

Mots codés

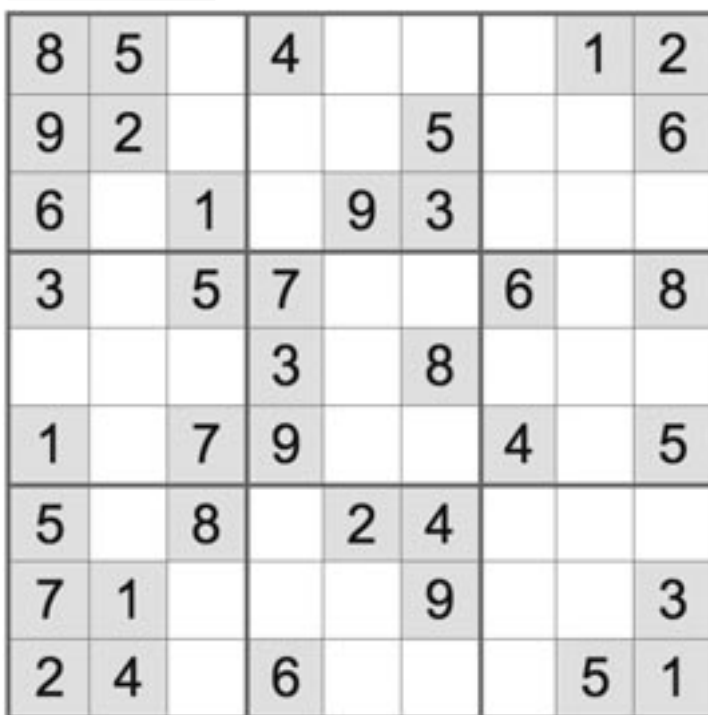


Mots mélangés

ACTRICE ANTIMOINE
 APTE ARTERE
 ARTISANAT AVANT
 BAGUE BIENVENU
 CALCAIRE CENTUPLE
 CRIEUR DEFI
 DENUDER DIGITALE
 FANGE FLONFLONS
 GLAND LABOURAGE
 LANTERNE LASCIF
 LATRINES LEGUMIER
 LIEUSE MONTREUR
 NANA NEPE NITRATE
 NOCTURNE
 ODORAT PALET
 SAISIE
 SIGNALER

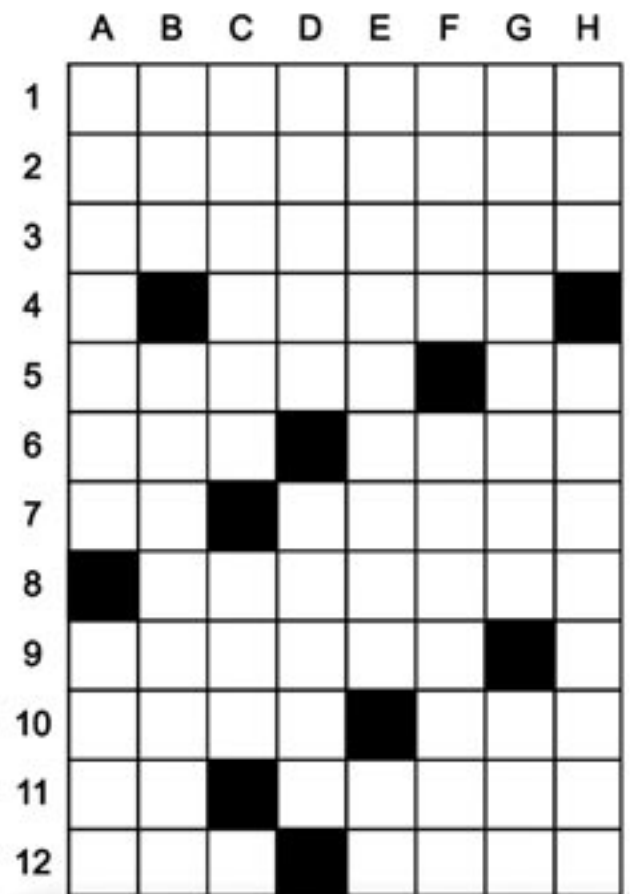


Sudoku



Solution sudoku

Mots croisés



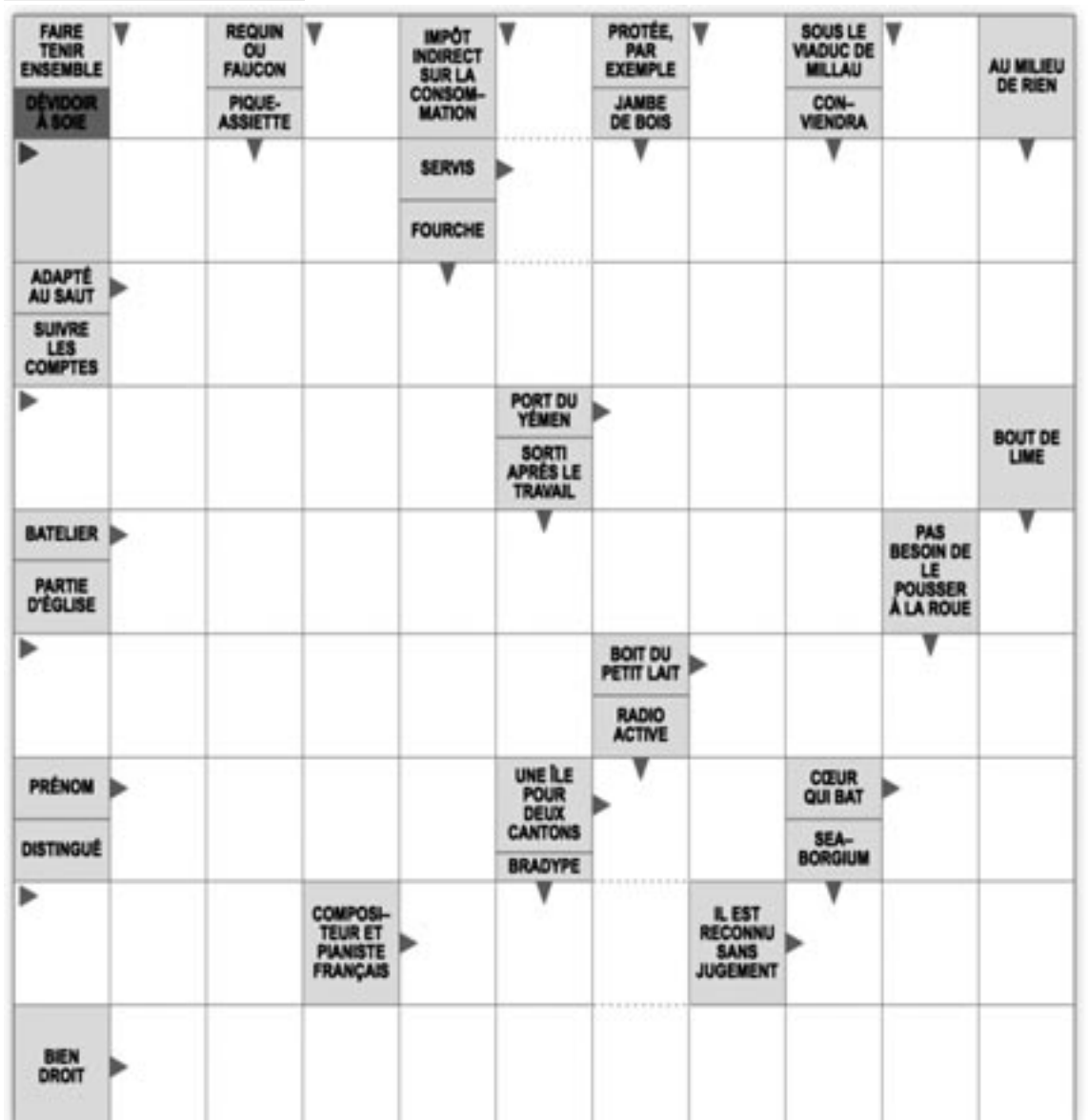
HORIZONTALLEMENT :

1. Susceptible de se transformer. 2. Pigment qui fait bronzer. 3. Peupler de petits poissons. 4. Ville de Seine-et-Marne. 5. Orné d'un diadème. Déterminant possessif. 6. Vus dans le livre. Entendu pendant un festin. 7. Ça ajoute quelque chose. Couche profonde de la peau. 8. Propre à un quadrupède à longues oreilles. 9. Statues à genoux. 10. Époustouffa. Massif du Gothard. 11. Supposons... Tradition prophétique.

VERTICALEMENT :

A. Comme un vieux vernis. Montagne de Thessalie. B. Rimbaud y a vu un dormeur. Autosuffisance. C. Invitation à la prière. On peut l'appeler capucin. D. S'enrouler sur soi-même (se). Passas à table. E. De façon à rendre service. Raccourci pour une Europe. F. Maintenu contre soi. Diaprant. G. Auquel on n'a encore rien pris. Ignorant. H. Il s'est croisé lors des duels. Conduiras.

Mots fléchés



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

LES 12E RENCONTRES EURO-MAGHRÉBINES DES ÉCRIVAINS EN VERSION VIRTUELLE À PARTIR DE MARDI



Des écrivains et auteurs issus de pays de la Méditerranée dont l'Algérie devront débattre de la poésie et de la littérature en temps de pandémie à l'occasion des 12e Rencontres euro-maghrébines des écrivains, prévues en version virtuelle du 16 février au 16 mars, indiquent les organisateurs. Organisée par la Délégation de l'Union européenne en Algérie, en partenariat avec l'opérateur culturel algérien "Vivarium", l'édition 2021 de cette manifestation, placée sous le thème "La vie demain", sera "exclusivement virtuelle" en raison des conditions sanitaires particulières, expliquent les organisateurs dans un communiqué. Souad Labbize, Lamis Saidi et Akram El Kebir participent à ces rencontres aux côtés de Claudia Fruci (Malte), Alessandra Fagioli (Italie) et Nathalie Skowronek (Belgique), lauréate du prix de littérature 2020 de l'Union européenne. Afin de s'adapter au format virtuel, les organisateurs ont opté pour des rencontres en aparté entre un auteur algérien et un auteur européen qui auront à débattre de la poésie et la littérature au temps de la pandémie de coronavirus ainsi que les "conséquences" de la crise sanitaire sur l'acte d'écrire. Les 12e Rencontres des écrivains seront diffusées sur les comptes Facebook et Instagram de la Délégation de l'Union européenne en Algérie.

CORONAVIRUS

198 NOUVEAUX CAS, 183 GUÉRISONS ET 4 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

Cent quatre vingt dix-huit (198) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 183 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 110.711 dont 198 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2939 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75999, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 26 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 17 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Reddition d'un terroriste aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste, en possession d'un pistolet mitrailleur, s'est rendu, samedi, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire et des services

de sécurité, un terroriste s'est rendu, samedi 13 février 2021, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire", précise la même source. "Il s'agit du dénommé +Abdoukhalil Mahfoud+, dit +Ahmed+ qui avait rallié les groupes terroristes en 2012. Ledit terroriste avait en sa possession, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et deux

chargeurs de munitions", ajoute le communiqué. "Ces résultats réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire et des efforts consentis sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays, et assurer la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national".

L'APN prend part lundi à une réunion virtuelle de l'APM



L'Assemblée populaire nationale (APN), prendra part lundi à une réunion virtuelle organisée par l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), en coopération avec le bureau de lutte contre le terrorisme relevant de l'ONU, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. L'APN sera représentée lors de

cette réunion virtuelle par les députés, Abdelmadjid Derrouj, en sa qualité de vice-président de l'APM et Amar Moussa en sa qualité de rapporteur de la 2ème commission permanente de la coopération sociale, économique et écologique de l'Assemblée.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

2 morts et 155 blessés le week-end dernier

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 155 autres ont été blessées dans 122 accidents de la circulation survenus les 12 et 13 février en cours en zones urbaines, indique dimanche un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN)

réitère son appel aux usagers de la voie publique à "respecter le Code de la route, à faire preuve de prudence et de vigilance lors de la conduite, notamment avec les intempéries enregistrées dernièrement dans la plupart des wilayas du pays". La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548 et celui de secours 17 joignables 24h/24 pour tout signalement.

Le Président Tebboune reçoit les responsables de trois partis politiques

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu dimanche au siège de la présidence de la République, les responsables de trois partis politiques. Il s'agit du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelrazak Makri, du président du Mouvement El Islah, Filali Ghoulani, ainsi que d'une délégation du Front des forces

socialistes (FFS) composée du Premier secrétaire national, Youcef Aouichiche, et du membre de l'instance présidentielle du parti, Hakim Belacel. Le Président Tebboune avait reçu samedi, successivement, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid et le président de Jil Jadid, Djilali Sofiane.

Des vents forts souffleront à partir de lundi sur plusieurs wilayas du sud du pays

Des vents forts souffleront de lundi à mardi, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, sur plusieurs wilayas du sud du pays, indique dimanche un bulletin météorologique spécial (BMS) du Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas concernées par ce BMS,

dont la validité court de lundi (6h00) à mardi (6h00), sont: Adrar, Tindouf, sud de Ouargla sud de Ghardaïa, nord d'Ilizi et nord de Tamarassett, précise la même source. Les vents souffleront d'Est à Nord-Est à une vitesse estimée entre 60 et 70 km/h avec des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h.

Bejaia

SAISIE DE 6,6 KG DE KIF TRAITÉ À TAKERIETZ

Quelque 6,6 kg de kif traité ont été saisis par la gendarmerie nationale, au terme d'une opération coup de poing, opérée à dans la localité de Takerietz, à 55 km à l'ouest de Béjaia, a indiqué, dimanche un communiqué du Groupement de wilaya de ce corps sécuritaire. Agissant sur renseignement, les gendarmes ont mis au point un plan, selon un modus operandi qui a consisté en l'identification des lieux, supposés abritant les dealers et leur enlèvement, puis le déclenchement d'une offensive, a précisé la même source. Le raid a permis, en effet, de neutraliser trois personnes, de saisir la drogue en leur possession, une somme d'argent et plusieurs téléphones mobiles, a-t-on ajouté.

M. Boukadoum s'entretient au téléphone avec le nouvel émissaire de l'ONU



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu dimanche au téléphone avec le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis, du processus politique onusien pour la résolution de la crise libyenne. "Les voies de relance du processus politique pour la résolution de la crise libyenne et le rôle de l'Algérie et des pays voisins dans le soutien de ces efforts pour la préservation de l'unité et de la souveraineté de ce pays frère, loin des ingérences étrangères, ont été au centre d'un entretien téléphonique que j'ai eu aujourd'hui avec le nouvel émissaire de l'ONU pour la Libye, Jan Kubis", a tweeté M. Boukadoum.